

BLAGNAC

QUESTIONS D'HISTOIRE



Edit. de la Mercerie Denjean

Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 16 (Novembre 1998)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

TABLE des MATIERES

11 Novembre 1918	1
Patrons de barques, gardes ou éclusiers du canal	5
Les Caouecs ont la pêche	17
Nos rues et leur histoire	20
Les orgues de l'église Saint-Pierre de Blagnac	26
Ferradou - Une maison de convalescence pour victimes de la guerre (39-45)	28
Blagnac, petit village : Le téoulié	36

Photo de couverture : A Blagnac , les bords de Garonne et le bon coin des pêcheurs.

Responsable de publication : Germaine Ricard

Comité de Rédaction : Alain Lauret - Suzanne Béret - Daniel Bonzom - Henri-Robert Cazalé
Gabrielle-Renée Mezeix - Jeannette Weidknet

N° ISSN : 1169-4408

11 NOVEMBRE 1918



Train du Maréchal Foch où fut signé l'armistice

En forêt de Compiègne : le décor de la capitulation allemande.

Train des plénipotentiaires allemands

L'armistice est enfin signé. Après plus de quatre ans de souffrances et de tueries, les peuples vont enfin vivre en paix.

C'est dans un wagon à Rethondes, dans la forêt de Compiègne, que les plénipotentiaires allemands ont accepté «le 11 novembre, avant l'aube, la convention d'armistice que le maréchal Foch (général en chef des armées alliées) alla porter lui-même aussitôt à Paris et que Monsieur Clémenceau lut aux Chambres dans l'après-midi».

Quatre-vingts ans après, nous avons pu recueillir le témoignage de quatre Blagnacaises qui se souviennent de ce jour mémorable.

PAULINE MOULIS

«J'habitais et j'habite encore rue du «11 novembre 1918» alors appelée «Chemin

de la gare». Ce jour-là, j'étais avec ma mère place de l'Eglise pour le marché ou plutôt la foire d'automne (elle avait lieu chaque année le 10 novembre, en 1918, le 10 tombant un dimanche, elle avait été déplacée au lundi 11). Quelqu'un est arrivé de la Mairie pour annoncer la nouvelle : l'armistice était signé. Aussitôt des cris de joie ont retenti. Spontanément, les jeunes se sont pris par la main et ont formé une farandole. Je n'avais que 7 ans mais ma mère m'a laissé y participer car une jeune fille que nous connaissions m'a emmenée avec elle. En sautant, en dansant, en chantant, nous sommes allés jusqu'au pont de Blagnac. Il faisait beau, le vent d'autan soufflait fort.

Les adultes étaient plus réservés, leur visage exprimait un peu la joie mais surtout le doute et l'angoisse. Après plus de quatre années de combats, ils se demandaient si vraiment la guerre était

terminée et surtout si les soldats allaient revenir bientôt. Savaient-ils dans leur tranchée que le cessez-le-feu était effectif ?

Ma mère et ma grand-mère veuve à 30 ans, le cœur plein d'espérance, mais les larmes aux yeux, attendaient le retour de mon père et de mon oncle.

Après cette manifestation de jeunes, je suis rentrée chez nous avec ma mère dans ce «chemin de la gare» bordé de trois ou quatre maisons seulement. L'après-midi, je suis restée dedans. Je n'ai pas d'autres souvenirs».

Louise SAMAZAN

«J'avais 6 ans et demi, je vivais avec ma grand-mère chemin de Fonsorbes, dans la maison que j'habite encore. Vers 16 heures j'ai entendu les cloches sonner à toute volée. Je suis sortie. Notre chemin en terre battue brillait d'humidité, sans

doute à cause du vent d'autan. Du côté de la route de Grenade où aucune maison ne cachait l'horizon, le soleil très bas à cette heure (nous étions en automne et nous «marchions» à l'heure solaire) formait une énorme boule rouge qui embrasait le ciel sans nuage. Je revois encore cette luminosité intense, ce couchant très rouge.



Gén. Weygrand. Amiral Wemyss Maréchal Foch
Le manuscrit original de la convention d'armistice, revêtu des signatures du maréchal Foch et de l'amiral Wemyss d'une part, de celles des plénipotentiaires allemands de l'autre, est dans la serviette du maréchal

Je suis allée jusqu'au bout du chemin vers la rue des Ormes. Beaucoup de monde était dehors, il y avait beaucoup d'agitation. C'était une liesse générale. Je ne me souviens que de visages rayonnants de joie. Toutes les personnes tenaient des petits drapeaux tricolores en papier. Je suppose qu'ils les avaient achetés chez Françonnette, la mercière. Elle devait les avoir en réserve car on sentait la victoire



L'hommage de l'orpheline (Fonds R. Causat)



Dessin à l'encre de chine signé Jean Moulin (taille réelle 0,267 x 0,363).
Allusion aux tentatives de paix de 1917.

arriver. La nuit est tombée, je suis rentrée. Mes souvenirs s'arrêtent là : le décor, la gaieté de la foule, les petits drapeaux. Je ne me souviens pas du lendemain. Je me rappelle seulement qu'il y a eu, quelques mois après, une émouvante et solennelle cérémonie à l'école. La maîtresse citait tous les noms des Blagnacais tués et, debout, nous répondions, à chaque fois : «Mort pour la France». J'avais eu une jeune cousin de 19 ans tué dans cette guerre. Mais je l'ai su après car on ne parlait pas de malheurs à de jeunes enfants.»

BERTHE TRANIER

«J'avais 7 ans. J'habitais à «l'Epargne». Quand la nouvelle de l'armistice a été connue, il y a eu beaucoup d'effervescence sur la place de l'Eglise. Les gens parlaient. La plupart avait épinglé sur leurs vêtements des faveurs tricolores. Ces rubans ordinaires et étroits flottaient, c'était très joli. Je revois aussi quelques soldats parmi la foule. Je n'arrivais pas à être joyeuse car une amie de mon âge que j'aimais beaucoup avait perdu son papa au début de la guerre. Je pensais aussi au chagrin des voisins : l'épicière, Madame Laffite qui attendait des

nouvelles de son fils grièvement blessé ou le coiffeur, Monsieur Peyrouzet, dont le fils était mort dans les derniers combats.

C'était la joie puisque la guerre était terminée et que la longue liste des morts ne s'allongerait plus. Mais il y avait trop de gens malheureux parmi nos connaissances, trop de mamans qui ne reverraient pas leur mari, trop d'enfants qui n'avaient plus de papa pour que la gaieté soit immense. C'était plutôt un soulagement qu'un grand bonheur.»

L. D.

«J'avais 6 ans, j'habitais place de l'Eglise. Je n'avais plus de papa depuis déjà trois ans. Les cloches ont sonné, les gens se sont rassemblés. Ma mère m'a fait rentrer et a fermé les volets. Elle pleurait. Dehors j'entendais des cris de joie, chez nous la tristesse régnait. Nous étions dans une demi-obscurité et je n'osais pas bouger. Je n'oublierai jamais ce 11 novembre 1918, ni ceux qui ont suivi. J'ai été très marquée par notre malheur.

Pendant plusieurs années, chaque 11 novembre, alors que l'Union musicale jouait sur la place, maman, derrière les volets clos, s'enfermait dans son chagrin. Nous allions au monument aux Morts de l'église avec mon frère déposer un bouquet. C'était le seul endroit où nous pouvions nous recueillir. Un soldat nous avait raconté qu'il était à côté de papa quand celui-ci avait été déchiqueté par un obus. Aussi, maman n'a jamais voulu rapatrier son corps.

Pour moi, le 11 novembre 1918 est resté dans ma mémoire comme un jour très triste.»

Aucune de ces personnes ne se souvient de manifestations publiques organisées à Blagnac à l'occasion de l'armistice. Une commémoration pleine de recueillement, musique en tête, aura lieu seulement le 11 novembre 1919.

A Toulouse, il en a été autrement. Bien sûr dès le 11 et surtout le 12 novembre la joie a éclaté dans toute la ville magnifiquement pavée à nos couleurs et à celles de nos alliés. Mais en plus, le 17 novembre, la municipalité toulousaine a organisé officiellement une manifestation pour rendre hommage «aux héroïques citoyens morts pour la France». Toutes les notabilités toulousaines y assistaient et près de 35.000 personnes chargées de fleurs formaient le cortège. Le défilé se fit jusqu'au cimetière de Terre-Cabade où s'élevait le monument du Souvenir Français, dans un calme et un recueillement impressionnants «dans les rues

pavoisées à profusion» et «remplies d'une foule immense de plus de cent mille personnes».

L'atmosphère, tout comme à Blagnac, était empreinte de «tristesse joyeuse». La joie de la paix retrouvée était bien présente mais contenue par le souvenir de tous ceux qui ne reviendraient plus. Les personnalités ont bien ressenti ces deux sentiments. Par exemple, Jean Rieux, maire de Toulouse, au début de la séance du Conseil municipal du 11 novembre s'est associé à la joie générale mais a aussi adressé «une pensée émue aux morts de cette grande guerre (...). A cause d'eux notre allégresse en ce jour de triomphe doit rester digne et grave comme il convient à un peuple qui a versé son sang pour la cause sainte de la Liberté !»

Dans le même esprit, Vincent Auriol, député de la Haute-Garonne, a déclaré : «On ne se bat plus. Le droit triomphe. L'Humanité renaît. Que la joie revienne parmi les hommes, mais que ne s'efface jamais le souvenir de ceux qui ont souffert, de ceux dont la chair a saigné, de ceux qui sont morts, de ceux qui pleurent dans un foyer triste et que ce souvenir rende humaine notre joie, et juste notre cœur, et sage notre raison !...» et il ajoute : «Une fois de plus, et espérons-le, une dernière fois, le vieux monde est secoué en ses couches profondes. Ils s'écroulent, les maîtres absolus dont Jaurès annonça, à la veille de la guerre, la chute fatale ! (...) Nous, qui haïssons la guerre, nous voulons la paix durable. C'est pourquoi nous voulons la Paix juste et les Peuples libres...»

Ce jour-là, la Paix mondiale semblait définitivement acquise. Mais nous savons que ce n'était qu'une «Grande Illusion».

Jeannette Weidknet et Suzanne Béret

SOURCES

- Témoignages de Blagnacaises
- «L'Illustration» du 30 novembre 1918 (N° 3952)
- «Le cri de Toulouse» du samedi 30 novembre 1918 (Fonds R. Causat)
- «Les Annales» du 22 décembre 1918 (Fonds R. Causat)
- «Dessins et aquarelles» de Jean Moulin (musée des Beaux-Arts de Béziers), Presses du Languedoc, Béziers 1993



Le 11 Novembre 1997 : comme chaque année, dépôt de gerbes au pied du monument aux Morts de Blagnac pour commémorer la signature de l'Armistice du 11 Nov. 1918. (Coll. Photothèque Municipale de Blagnac)

DERNIERS COMBATS, DERNIERS BLAGNACAIS MORTS POUR LA FRANCE.

30 avril 1918 : François Daubian, soldat au 83^e régiment d'infanterie lourde, né à Blagnac le 11 décembre 1881, fils de Louis et de Marie Capoulat, décédé à Saint-Mandé (Seine).

10 mai 1918 : Jean-François Prady, décoré de la croix de guerre, soldat de 2^e classe au 15^e régiment d'infanterie, 2^e compagnie, né le 26 octobre 1896 à Blagnac, fils de Jacques et de Marie Antoinette Lanta, époux de Félicie Trouilhé, tué à l'ennemi à la Clytte (Belgique).

29 août 1918 : Antoine Denjean, soldat de 2^e classe au 3^e régiment d'artillerie de campagne, 5^e batterie, né à Blagnac le 16 mai 1890, fils de Jacques et Jeanne Mignonnet, mort «des suites de blessures de guerre» à Villers Cotterets.

6 septembre 1918 : Jean-Baptiste Lazare Peyrouzet, soldat de 2^e classe au 238^e régiment d'artillerie, 27^e batterie, engagé volontaire, né le 3 avril 1899 à Blagnac, fils de François et de Jeanne Marie Samazan, mort «des suites de blessures de guerre» à Catenay (Oise)

29 décembre 1918 : Jean Guillaume Lafitte, soldat au 63^e régiment d'artillerie de campagne, 19^e batterie, né le 12 janvier 1895 à Blagnac, fils de Bernard décédé et de Elisabeth Marfan, épicière, mort à Saint-Quentin «de maladie contractée en service».

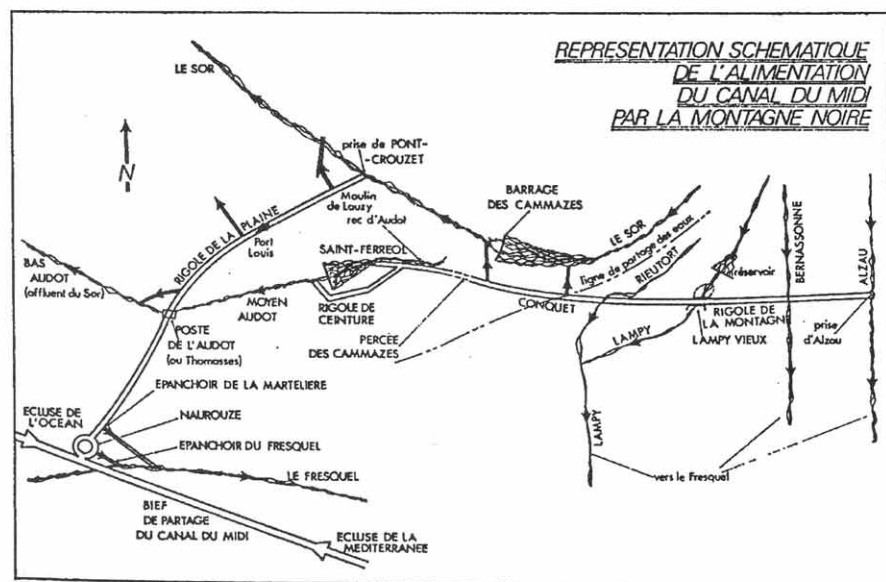
PATRONS DE BARQUES, GARDES OU ECLUSIERS DU CANAL (deuxième partie)

II - LE CANAL EN ACTIVITE

Pierre-Paul Riquet a voulu terminer le canal au plus vite et le rendre navigable pour faire taire ses détracteurs. Pour cela, il dépensera toute sa fortune et laissera même des dettes.

Après la mort de son père, Jean-Mathias de Riquet de Bonrepos achève le canal. L'inauguration a lieu le 15 (ou 19) mai 1681. Partis sur une grande barque d'honneur, les commissaires du roi, les membres des Etats, les héritiers de Riquet descendent à Sète en dix jours. Les détracteurs se taisent. Les louanges fusent. Tous s'extasiaient sur les ouvrages d'art rencontrés et en particulier sur le pont-canal de Répudre "où l'eau passe sur l'eau", sur le tunnel de Malpas, unique en son genre, sur l'escalier d'eau de Fonserannes dont les huit sas permettent de franchir l'escarpement de 21,50 mètres au-dessus du niveau de l'Orb.

Quelques perfectionnements seront apportés (épanchoirs, aqueducs...). En 1686, Vauban exécute la percée des Cammazes dans la Montagne noire et presque un siècle plus tard, en 1782, est édifié le bassin du Lampy.



Remarque : Le barrage des Cammazes est récent (1953 à 1957).

Les conséquences

Grâce au "Canal des Deux Mers" les transports s'effectuent en sécurité en évitant les tempêtes ou les attaques des pirates, plus rapidement par un trajet écourté et plus économiquement comparé au coût par voie de terre.

Le commerce de la Province du Languedoc devient prospère grâce à la circulation des barques marchandes : les échanges de blé du Lauragais et du vin de la région de Béziers se font comme prévu. Les barques de Poste rendent les voyages plus faciles.

Mariages

Pour les Blagnacais, une des conséquences de la nouvelle voie d'eau a un rapport elle-aussi avec les échanges puisqu'il s'agit de mariages ! Nous pouvons au moins en citer quatre :

En janvier 1685, Jean Pressac épouse Elisabeth Jougla dans la paroisse de Saint-Thubery (diocèse d'Agde). Cet ancêtre direct du docteur Guillaume Pressac, né en 1664 à Blagnac, n'a que huit mois à la mort de son père Géraud. Onze ans après, sa mère, Jeanne d'Armagnac, se remarie avec Jean Gaillard bourgeois de Blagnac et premier consul de la commune. Jean Pressac, d'un milieu aisé, apparenté par sa grand mère maternelle, à Pierre Sarlabous, notaire royal de Blagnac, a pu voyager sur le Canal peu après son ouverture et fréquenter des personnages "bourgeois" comme lui. Nous ne savons rien sur Elisabeth Jougla, mais elle devait sans doute appartenir à cette même couche sociale. Elle habitera à Blagnac avec son mari.

En décembre 1698, Etienne Gaillard va à Marseillan prendre pour femme Suzanne Crubesine, habitante de cette ville. De quatre ans plus jeune que Jean Pressac, fils de Jean et Jeanne Bonhomme, Etienne semble ne pas être aussi "fortuné" que les autres Gaillard de Blagnac. En effet, son parrain et sa marraine ainsi que ceux de ses frères et sœurs sont métayers ou laboureurs. Le Canal permet à ce jeune homme de quitter Blagnac où il ne reviendra pas, de s'installer près de l'étang et de la mer et, nous l'espérons pour lui, de trouver une meilleure situation que ses parents.

Le 21 janvier 1739, à Blagnac, François Cendry (ou Lendry) de Trèbes, fils de Guillaume et de feu Elisabeth Carmes se marie avec Marie Rouy. Celle-ci, née à Blagnac en 1719, fille de Pierre, pêcheur de poissons, et d'Antoinette Tregan, est

une cousine des Rouy, éclusiers à "l'Embouchure". Il est tout à fait concevable que François Lendry ait été un employé du canal, ami des Rouy, peut-être éclusier lui-même. Il emmène sa jeune épouse à Trèbes car nous n'avons trouvé aucune trace de ce couple à Blagnac.

Le 5 novembre 1748, Jean Casaneuve "garde-écluse sur le canal royal à Montgiscard" fils de Bernard, aussi garde-écluse, épouse à Blagnac Claire Lalègue. Bien que ses parents, Barthélémy Lalègue et Jeanne Truillé, se soient mariés à Blagnac en Novembre 1725, Claire a du voir le jour en 1726 près de Lectoure dans le Gers dont sa mère était originaire. Ensuite ses frères et soeurs naîtront à Blagnac. Elle est fille de paysan, d'un "travailleur de terre". Nous l'imaginons courageuse, forte, capable de seconder son époux dans son travail d'éclusier à Montgiscard et de lui donner de robustes et beaux enfants.



L'écluse de Montgiscard au début du siècle.

Droit de pêche

Parfois les circonstances sont moins agréables. Les Blagnacais qui ont pris l'habitude de pêcher dans la Garonne depuis que les "Raymond", comtes de Toulouse, leur ont accordé ce privilège, oublient que Pierre-Paul Riquet (et ses descendants), en tant que seigneur du Canal, a seul le droit de pêche sur son fief. Le 1^{er} octobre 1676, trois d'entre eux doivent payer une amende "de une livre dix sols par ordre verbal de Monsieur Riquet pour avoir pesché devant luy au Canal entre l'Ecluse du Béarnais et Garonne" (Archives du Canal, liasse 1059).

Cet interdit est souvent transgressé car il est rappelé à plusieurs reprises, comme

le 12 septembre 1708 à Toulouse dans l'ordonnance de Monsieur Pradines, Juge Chatelain du Canal Royal, "portant inhibitions et défenses à toutes sortes de personnes, soit patrons de Barque, Gardes-Ecluses que autres, de à l'avenir pêcher dans le Canal, de nuit ni de jour, à peine de cinq cens livres d'amande pour la première fois et de confiscation des filets ; et en cas de récidive de punition corporelle". Dans le texte de cette ordonnance, il rappelle que cette "défense" a déjà été faite "tant par Nous que par nos devanciers".

Il devait, en effet, être tentant pour le personnel navigant sur le Canal et pour d'autres personnes d'améliorer l'ordinaire de l'alimentation avec du poisson.

Accident

Qui dit rivière naturelle ou artificielle, dit aussi noyade. Un exemple nous est donné par les registres paroissiaux de Blagnac : le 13 juin 1782 "Barthélémy Daubian, tisserand de toile qui a été trouvé dans le canal de jonction des deux mers ce matin s'étant noyé hier selon le certificat de Monsieur Dutour juge lieutenant particulier de la Chatellerie du Canal de jonction des deux mers, le sus-dit enseveli ayant été aidé par le lieutenant Bernard Gaston Pons pour le faire ensevelir dans notre paroisse qui nous a dit que le sus-dit noyé avait 50 ans et qu'il était habitant de notre paroisse avant son accident". Il est vrai que Barthélémy Daubian habite notre commune à l'époque de sa noyade, mais depuis très peu de temps car, en 1772, il ne figure pas dans le relevé de tous les habitants de Blagnac. Par contre sa veuve, dont nous ignorons le nom, est mentionnée dans celui de 1789 avec un fils et une fille. Peut-être, Barthélémy est venu rejoindre un parent André Daubian, petit propriétaire aidé d'un valet, qui s'est marié à Blagnac le 9 février 1766 ?

Nous aurions voulu trouver aux Archives du Canal les termes du certificat mentionné ci-dessus afin de connaître les circonstances de cet accident, mais notre recherche est restée vaine.

En principe les noyades ont lieu au cours d'un bain pour se rafraîchir et donc surtout en été ou par suite d'une chute, et à Blagnac bien plus dans la Garonne que dans le Canal.

Les transports

Les dimensions du canal et celles des écluses vont conditionner le type de bateau possible pour la navigation. Par souci d'économie, le Chevalier de Clerville réduit les proportions initiales ; aussi le projet de relier les deux mers est faussé

dès le début. La profondeur du canal de 1,60 mètre et la largeur des écluses de 5,50 mètres ne permettront pas aux galères royales et aux barques maritimes à pleine charge d'y entrer. Le canal n'a guère attiré les barques génoises ou catalanes, pourtant cela paraissait essentiel à Colbert. Aussi A. Maistre pense que "on attendait beaucoup plus du canal..."

Les barques garonnaises de "faible" tonnage peu nombreuses empruntent cette voie d'eau. La navigation est surtout tournée vers le Languedoc, d'abord jusqu'au port de Sète puis jusqu'au Rhône. Le commerce avec Bordeaux ne se fera vraiment qu'à partir de 1856, date de l'ouverture du Canal Latéral à la Garonne qui faisait partie du projet initial de Riquet. Les deux pôles commerciaux du Midi sont Bordeaux "au fond de sa Gironde" et Beaucaire avec "son immense foire".

Barques marchandes et Patrons

Sur le "canal des Deux Mers" se rencontrent donc des barques de mer, des barques sétoises à la forme plus allongée que la précédente. Mais la barque du Canal par excellence est celle dite "du Patron". La dernière, la "Ville de Marseillan" a coulé de vétusté en 1982, après 130 ans de navigation. Sa morphologie dérivée de celle des barques maritimes est adaptée à la navigation en canal. C'est une barque en bois à fond plat, aux flancs presque rectilignes et aux extrémités le plus large possible pour offrir un volume de chargement maximum. Ses dimensions sont les suivantes : longueur de la coque 28 mètres,



largeur 5,30 mètres, hauteur totale au milieu 2,40 mètres. Elle est entièrement pontée, comme un bateau de mer. Son mât central est aisément abattable pour passer les ponts.

Durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, 200 à 250 barques de ce type naviguent sur le canal et parmi elles, celle des Debax, originaires de Blagnac et descendant d'une famille de pêcheurs, comme la plupart des "Patrons".

Nous trouvons des Debax à Blagnac dès le début du XVII^e siècle, c'est-à-dire aussi loin que nous pouvons remonter grâce aux registres paroissiaux. Mais ils sont aussi très nombreux sur les registres toulousains dans les paroisses de Saint-Etienne, de Saint-Sernin et même de Saint-Nicolas.

A Blagnac, Antoine Debax né vers 1606 a de nombreux enfants avec son épouse Isabeau Cassé. Son arrière-petit-fils Hugues Debax est «pêcheur de poissons» tout en exploitant quelques terres. Né le 23 septembre 1695, il se marie le 29 juin 1717 avec Marguerite Rocolle fille de Gervais et de Guillaumette Delpon. Son fils Gervais né en 1723 est pêcheur comme lui; Jean, né en 1736 s'établit à Toulouse comme chaussetier ; mais l'autre Jean né le 19 janvier 1727 et appelé justement «l'aîné» devient «maître de bateau sur le canal». Il se marie en 1751 à Toulouse dans la paroisse de Saint-Nicolas avec Jeanne Marie Gally. Ils ont plusieurs enfants dont trois fils : Hugues né le 27 octobre 1751, Gervais le 19 janvier 1757 et François né sûrement à Toulouse. Ceux-ci exercent tour à tour le même métier que leur père.

Peut-être Jean Debax est-il propriétaire de sa barque ? Mais rien ne nous permet de l'affirmer.

Au tout début de l'existence du canal, le monopole du matériel et du transport est exercé par les propriétaires du canal eux-mêmes, mais pour très peu d'années car «fatigués du détail qu'entraînaient nécessairement la fourniture et l'entretien des barques, ils crurent pouvoir s'en soulager sans blesser le commerce en laissant la liberté à toutes sortes de personnes d'avoir des barques sur le canal...»

La barque peut donc appartenir à un marchand, elle est alors commandée par un patron qui est salarié, elle peut être partagée entre trois ou quatre propriétaires ou quelquefois possédée par le patron lui-même.

En 1776, les Debax naviguent sur une barque «La Garonne» qu'ils revendent à François Delprat de Montgiscard pour acheter (en supposant toujours qu'ils soient propriétaires) une barque neuve «La Saint-Michel». A cette époque, une telle barque coûte plus de 7.000 livres selon J.D. Bergasse. Enfin, en 1791, en plus

de «La Saint-Michel» ils ont «La Notre-Dame du Rosaire». Chaque barque porte son nom écrit d'une façon bien visible comme nos bateaux modernes.

A l'arrêt, les barques des Debax sont amarrées «au port de l'Embouchure de Garonne». Ce sont des barques pontées d'environ 80 à 100 tonneaux. Elles transportent «les marchandises qui se chargent et se déchargent habituellement dans chaque port : épice et farine, ainsi que des indigos, sucres, cafés, poissons, sel fin blanc, grains» (Archives du Canal - liasse 732).

A certains ports, la cargaison est vérifiée par un contrôleur et le patron doit en dire la nature et la quantité. La peine encourue pour un délit (excédent de poids par exemple) va, selon l'importance de celui-ci, d'une amende égale au triple du droit normal à la confiscation de la barque. Le lieu du chargement et du déchargement doit être connu du contrôleur. Celui-ci délivre un «billet de passage». Ainsi à Trèbes, le 14 octobre 1790 «le Sieur Jean Debax, patron de Blagnac, est comparu en ce bureau, lequel nous a déclaré suivant la voiture qu'il a chargé au port de Toulouse le 8 octobre présent mois 1.000 sétiers de bled à l'adresse de M. Malinat (?) et fils aîné de Lunel, s'obligeant de rapporter le certificat de la municipalité du déchargement et destination du-dit bled» signé Debax père.

Son fils Gervais est contrôlé au même bureau le 20 octobre suivant : «Le Sieur Debax fils, de Blagnac, patron, nous a exhibé le certificat de la municipalité de Villefranche chef-lieu du district au département de la Haute-Garonne, lequel a

chargé pour le compte de M. Marinies (?), négociant à Lunel par l'envoy de M. P^{re} Galabert la quantité de 1.000 sétiers de bled mesure de Toulouse et pour autre certificat de la municipalité d'Alzonne la quantité de 6 sétiers de vesses pour le compte de M. P^{re} Bousquet négociant d'Agde, se soumettant de rapporter le certificat du déchargement et destination des dits grains». Gervais Debax, ne sachant pas, n'a pas signé.

Il faut noter que les mesures ne sont pas les mêmes d'une ville à l'autre, ce qui devait bien compliquer les choses et provoquer des protestations ! De plus certaines denrées, comme le sucre ou le sel, changent de poids entre le départ et l'arrivée à cause de l'humidité ou de la sécheresse de l'air.

Jean Debax est à nouveau contrôlé au même bureau en Avril et en mai 1791, toujours transportant du blé. Nous ne sommes pas en possession d'autres contrôles montrant le transport de denrées différentes.

Le 22 Prairial de l'an onze (11 juin 1803), le contrôleur de «l'Embouchure de Garonne» est prévenu «qu'à l'arrivée du Patron il se fera remettre l'expédition du bureau du canal du midi, il se transportera sur la barque, examinera avec attention toutes les marchandises (...) s'il doute il déclarera au Patron qu'il veut vérifier et pezer les marchandises et lui ordonnera de les décharger, il procédera à la vérification en présence du patron et du garde (...). Si le patron est en fraude, il dressera un procès-verbal, déclarera la confiscation de la marchandise et la fera enfermer dans le magasin (...). Il signera le procès-verbal avec le garde et le Patron (...) et le portera dans les 24 heures chez le juge de Paix de son arrondissement.»

D'après l'arrêt du Conseil d'Etat du 27 septembre 1684, les droits de navigation s'élèvent à 6 deniers par quintal et par lieue parcourue. La vérification du poids de la cargaison et de la distance entre le lieu du chargement et celui du déchargement permet le calcul du «péage». Le système métrique «décimal» ayant fait son apparition, en l'an V (1797) la somme à payer est de 2 centimes pour 5 myriagrammes et pour 5 kilomètres, en 1807 à 1/3 de centime pour la même quantité et la même distance. «Les tarifs sont affichés dans les lieux les plus apparents établis pour la perception et les distances marquées par des bornes indicatrices numérotées (...). Les droits sont acquittés en numéraire». Mais «les barques servant aux riverains pour le transport de leurs denrées d'un bord à l'autre, dans une même commune ne sont sujettes à aucun droit».

Le Sieur Debax Patron de Blagnac nous a exhibé le certificat de la Municipalité de Villefranche lequel a chargé par l'envoy de M. Galabert Lora, nept de la dite ville pour le compte de M. Malinat nept a Lunel la quantité de 1000 Sétiers Bled, pour le compte de M. Guatier nept. a Lunel par l'envoy de M. Curvatié jeune nept de Nantège la quantité de 100 Sétiers Bled. Se soumettant de rapporter le certificat de Déchargement a Trèbes le 18 may 1791

Debax père

Jean Debax est "contrôlé" à Trèbes (Archives Départementales de l'Aude)

Des instructions sont renouvelées le 18 juin 1774 au contrôleur général qui «prendra un état exact de toutes les barques qui naviguent sur le canal et des Patrons qui les conduisent, il l'accompagnera de notes sur le caractère des Patrons et de tout ce qui peut servir à les faire connaître afin que l'on puisse surveiller ceux dont la conduite aura paru suspecte...» (Archives du Canal - liasse 811, pièce 15)

De 1776 à 1785, nous trouvons des remarques sur le caractère d'Hugues Debax. En 1776 : «il paraît doux, mais il est très fin», en 1782 : «c'est un homme fin et rusé», en 1783 : «il est vif, mais honnête homme». Par contre, les annotations sont moins flatteuses pour son frère Gervais. En 1786, il est dit «illeteré et sourd» (à Blagnac, il porte le sobriquet de «sourdet»), en 1787 : «misérable et que je soupçonne» et en 1791, il est «sournois, misérable, à veiller». Son père Jean n'est guère mieux. La même année, il est déclaré : «gheu, à veiller de pré». Nous n'avons rien trouvé concernant le caractère de François.

Ce sont les différents contrôleurs et surtout les gardes qui font ces remarques, d'où la méfiance des uns par rapport aux autres. Mais les patrons ont quelquefois leur «revanche». Par leurs dépositions, il participent, comme chaque employé au bon état du canal. Et même «ils doivent être encouragés par des gratifications à avertir le Directeur de tout ce qu'ils voient dans les voïages qui peut intéresser le canal». Par exemple, ils signalent tel obstacle à tel endroit, ils donnent la date, l'état des eaux : «les eaux de cette retenue ont été basses tant de jours à cause de

tel ou tel inconvénient, par la faute de tel garde...» D. Bergasse qualifie ces façons d'agir : «d'espionnage bon enfant».

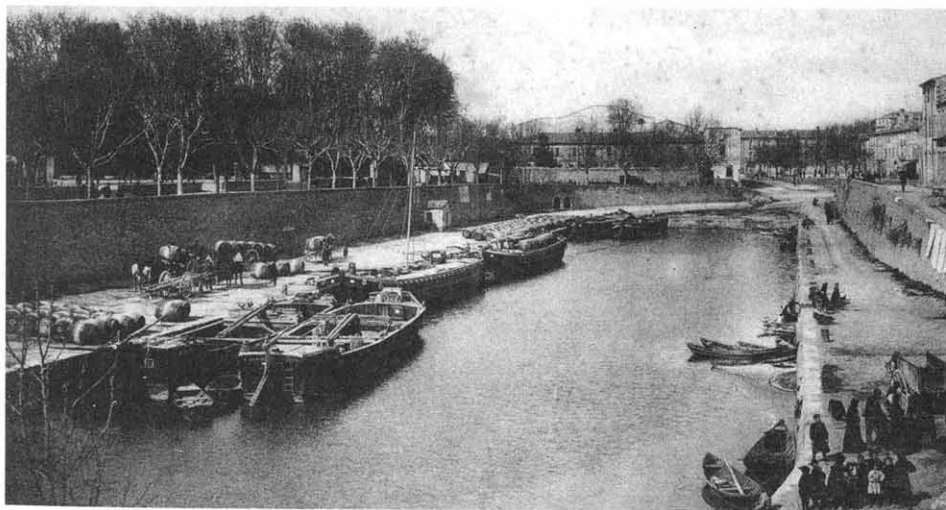
Propriétaires ou non, les Debax, comme les autres patrons, sont responsables de leur barque et de la cargaison. Levés avec le soleil, ils s'assurent qu'aucune avarie n'est à craindre. Ils surveillent les portefaix qui transportent les marchandises sortant de l'entrepôt, veillent à la bonne répartition de la charge. Une fois la cargaison bien arrimée, c'est le départ. Le trajet doit se faire rapidement, mais aussi prudemment. Le passage des écluses est délicat : pas question d'endommager les portes. Dans le sas, la manœuvre est difficile vu la largeur de celui-ci et celle de la barque. Les enfants du patron crient très fort pour annoncer à l'éclusier l'arrivée de leur embarcation. Hugues, Gervais et François Debax ont dû tenir ce rôle, en accompagnant leur père. Le garde-écluse donne l'autorisation de passer : de nombreuses barques se présentent et chacune s'engagera à son tour. A l'époque on compte 16 écluses de Toulouse à Naurouze et 48 de Naurouze à l'étang de Thau (aujourd'hui 63 sont encore en service).

Les Debax, allant jusqu'à Lunel, (donc au-delà du canal lui-même), redoublent de vigilance pour traverser l'étang de Thau, cette «petite mer» balayée par des vents violents. Même un bon patron ne peut éviter les collisions : que d'énerverment alors, de cris, d'injures même ! Il suffit de penser à l'attitude de certains automobilistes d'aujourd'hui pour imaginer de telles scènes.

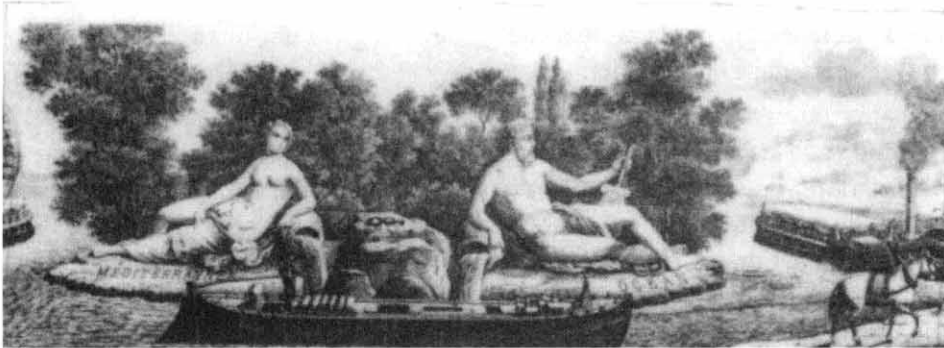
Une autre cause de retard, obligatoire celle-là, est le changement d'attelage, de la «tire» ou halage. Les patrons de leur grosse voix, donnent des ordres aux charretiers ou aux postillons. Ceux-ci tiennent les chevaux en grande estime tout comme les patrons qui ne peuvent pas s'en passer. A l'écurie toute proche du canal, ces animaux sont recouverts d'une housse de couleur, pansés, nourris avec soin.

A la nuit tombée, la patron gare sa barque sans payer de droit : «seules les marchandises en mouvement sont taxées». Le lendemain tout recommence et le canal s'anime à nouveau.

Certains patrons emmènent leur famille sur la barque. Il n'en est rien pour les Debax. Les enfants naissent à Blagnac, souvent en l'absence du père. «Le 27 germinal de l'an second (16 avril 1794) est né Jean Debax, fils du citoyen François Debax, patron du canal, absent et de Catherine Campmartin, déclaré par Jean Debax âgé de 67 ans assisté d'Hilaire Debax âgé de 40 ans». François Debax et Catherine Campmartin, apparentée aux Debax par sa mère, se sont mariés en 1792. Les registres nous donnent un autre exemple : «Le 12 vendémiaire an treize (5 octobre 1803) est né Pierre Debax fils de Gervais Debax, maître de barque sur le



Le Port de Lunel au début du siècle



En-tête d'une facture de Patron. Composition allégorique qui comporte deux volets symétriques. Au centre, une barque de patron franchit le bief de partage du canal : sur les pierres du seuil de Naurouze, une fourmi représente les vertus de l'acharnement au travail des patrons. A gauche, la féminine Méditerranée et à droite, le dieu de l'Océan.

canal et d'Antoinette Lussan, en présence d'Elisabeth Traigné, sage-femme, en l'absence du père qui est sur le canal du Midi». (Ce nom est donné au canal à la Révolution). Gervais Debax, veuf de Magdelaine Delpont, a épousé Antoinette Lussan le 31 décembre 1794.

Notons enfin «qu'être patron de barque» représente une promotion sociale par rapport à l'agriculteur ou au pêcheur.

Jean Debax décède à Blagnac le 15 Prairial de l'an IX (4 juin 1801), Gervais, en 1827. Nous perdons la trace de Hugues en 1785. Quant à François, veuf déjà en 1810, remarié, nous le retrouvons éclusier «au Béarnais» en 1835 où il décédera en 1850. Les Debax délaissent la conduite des barques et leurs descendants exerceront d'autres activités.

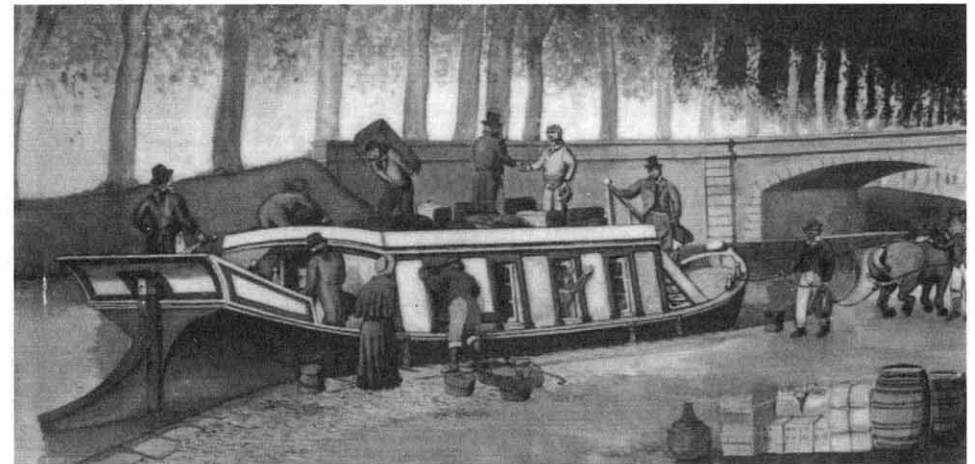
Barques de postes et voyageurs

Les rives verdoyantes du canal (45.000 arbres d'essences différentes avaient été plantés) voient circuler, à côté des barques marchandes, les barques de poste pour les voyageurs.

A notre connaissance aucun Blagnacais n'a conduit ces «coches d'eau». Pourtant, ils ont des affinités avec les employés de ce service puisqu'ils choisissent certains d'entre eux comme parrain ou marraine de leur enfant. Ainsi le 1^{er} juillet 1691 «Jean Cazeneuve fils de Charles» a pour parrain «Jean Olivier garde du Canal Royal» et pour marraine «Thoinette Gastoun femme à Anthoine Laforgue commis au bateau de poste». Le 2 avril 1741, François Rouy fils de Guillaume, garde-écluse et de Marguerite Seguefin est baptisé dans l'église Saint-Sernin à Toulouse et a pour parrain «François Seguefin patron de la barque de poste du Canal».

La barque de poste existe depuis la mise en eau du Canal. Louis XIV dans son ordonnance de 1666 autorise le «Seigneur» du Canal à établir un service régulier. Dès que la section Toulouse-Castelnaudary est ouverte à la navigation, les barques de poste mesurant environ trente mètres de long, la parcourent en une journée et une fois le canal achevé, les héritiers de Riquet prolongent ce service jusqu'à Agde. Le trajet long de 240 kilomètres s'effectue en quatre jours alors que huit à dix jours sont nécessaires aux barques marchandes.

La barque de poste, halée par deux ou trois chevaux attelés l'un derrière l'autre, est toujours prioritaire aux écluses ou dans les ports. Deux patrons manœuvrent la barque ou «voiture». Les voyageurs s'installent dans une sorte de «cabanage» important surmontant la coque, éclairé par de larges fenêtres et joliment décoré. Ils descendent pour le repas de midi : «la dînée» pris dans une auberge au bord du canal et pour la nuit : «la couchée» dans une autre auberge. Mais en plus, ils doivent mettre pied à terre à chaque écluse multiple. Ils embarquent et débarquent ainsi vingt-cinq fois au cours du voyage.



Une barque de Poste

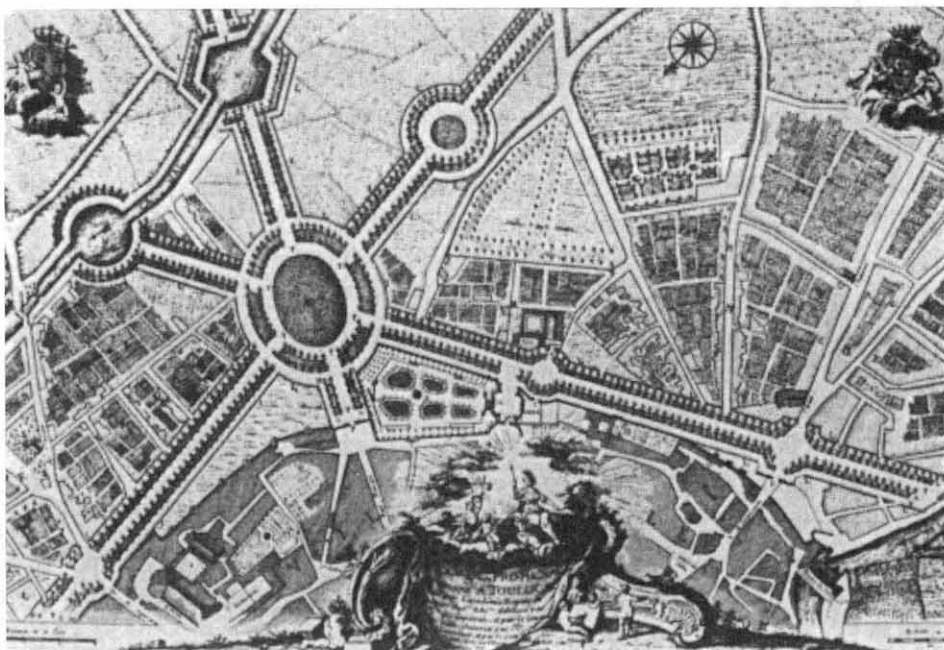
Des auberges et même des chapelles jalonnent le parcours. Des vestiges bien conservés peuvent se voir à Negra.

Le prix du passage est fixé, en 1684, à 30 sols par jour. Les valets, soldats et matelots ne payent que la moitié.

Pierre-Paul Riquet et ses descendants gèrent directement le service des «voitures» à l'inverse du transport des marchandises dont ils n'ont pas l'exclusivité.

Un passager important, Thomas Jefferson, intimement lié à la naissance des Etats-Unis d'Amérique, dont il sera élu président en 1800, choisit de naviguer sur le Canal de Languedoc avec une barque de poste sur laquelle a été placée sa voiture dont les roues ont été enlevées. Il désire «voir si semblable liaison pourrait être aménagée en Amérique entre le Potomac, l'Ohio et le lac Erié». Il emprunte la voie d'eau de Sète à Toulouse du 13 au 21 mai 1787 et, tout en notant ses observations, il s'émerveille devant les ouvrages du Canal et les paysages traversés.

Son voyage sur le Canal achevé et avant de prendre la route pour atteindre Bordeaux, durant deux jours, il visite Toulouse «ville prestigieuse, forte de ses cinquante mille âmes». Il admire bien sûr les églises, les couvents, les hôtels particuliers mais aussi, tout près du Port Saint-Etienne où il a accosté, «l'Esplanade», imaginée en 1752 par Louis de Mondran, avec au centre «l'ovale du Boulingrin» et ses six allées rayonnantes qui «relient la ville à la campagne, la ville au Canal devenu lieu de promenade et la Garonne au Canal».



Plan de l'Esplanade par Louis de Mondran - 1752.

A partir de 1834, les barques de poste tirées par des chevaux marchant au trot et

non plus au pas, assurent un service plus rapide. Mais concurrencées par le Chemin de Fer, elles disparaissent en 1860.

Les employés sédentaires

Si aucun Blagnacais n'a travaillé directement sur une barque de poste, ils ont été concernés par ce service en tant qu'éclusiers ou gardes ambulants.

Les éclusiers

François Debax que nous avons laissé patron de barque devient éclusier en 1835. Mais les Rouy appartenant à une famille installée à Blagnac depuis aussi longtemps que la sienne, l'ont devancé dans ce métier.

Guillaume Rouy, né à Blagnac en 1669, fils de Simon pêcheur de poissons et de Jeanne Sembraigue est à l'origine, dès la fin du XVII^e siècle et durant le XVIII^e, d'une longue lignée de gardes-écluses à l'écluse de Garonne ou à celle du Béarnais. Guillaume est le frère de Bernard Rouy, dont nous avons déjà parlé et qui est décédé, noyé, dans le canal le 3 février 1680 (voir notre revue n° 15, p. 38). En 1701, il est marié à Jeanne Befre et Bertrande Massia, deuxième épouse de son père, est marraine de sa fille Bertrande.

Les enfants de ces éclusiers sont baptisés tantôt dans la paroisse de l'écluse, c'est-à-dire Saint-Sernin, tantôt à Blagnac. Ainsi, François Rouy dit «habitant l'écluse du canal» est parrain à Blagnac le 19 mars 1730 de Jeanne Cazeneuve fille de Pierre et d'Antoinette Olivier. Sûrement fils de Guillaume, il n'est pas né à Blagnac, mais y décède le 12 mars 1753 à l'âge de 40 ans.

Georges Rouy, le premier que nous avons trouvé dans les registres paroissiaux blagnacais, a du naître vers 1604. Il est l'ancêtre de ces éclusiers.

Les Rouy occupent une place élevée dans la société blagnacaise. En 1734 «Delle Jeanne Rouy (sœur de Marie mariée à François Lendry de Trèbes), fille de Pierre et d'Antoinette Tregan» épouse le «Sieur Gervais Gaillard praticien fils de Maître Achille Gaillard, notaire royal de Blagnac et de Bernarde Papeyre». Jean-Baptiste Amieu, seigneur et baron de Blagnac, est présent lors du contrat de mariage passé chez Maître Dufour à Toulouse. La future épouse reçoit, outre le linge et le mobilier habituel, une somme de mille livres.

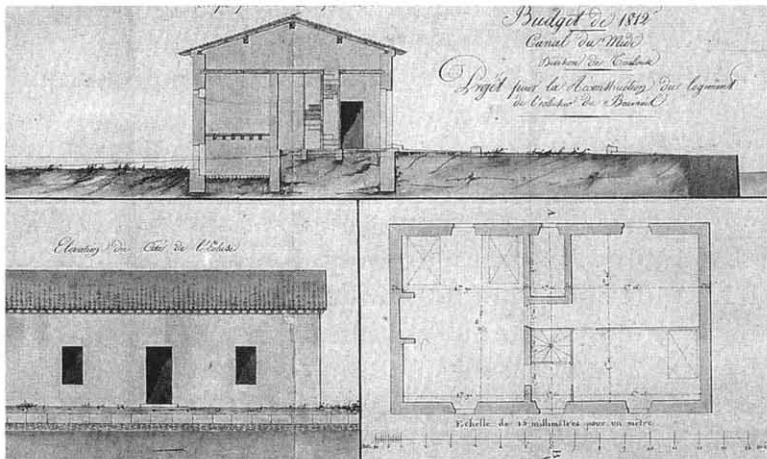
D'après les Archives du Canal (liasse 817) Guillaume Rouy réside à l'écluse de Garonne de 1709 à 1723, de 1726 à 1731, de 1736 à 1750, à partir de 1762 et jusqu'en 1780 il est à l'écluse du Béarnais qui, de par sa position, est plus «reposante» que celle de «l'Embouchure».

En 1762, des renseignements sur les éclusiers sont donnés en colonne et à la ligne

de Guillaume Rouy on peut lire : «lieu de naissance» Blagnac, «lieu de résidence» Béarnais, «temps depuis lequel [il sert]» 33 ans.

En 1778, à cette même écluse, travaillent Guillaume Rouy, Anthoine Rouy et son fils Jacques. Il est évident qu'il ne s'agit pas du même Guillaume. Les générations se succèdent, les mêmes prénoms restent. Une fois de plus, nous avons recours aux registres paroissiaux pour en fournir la preuve : un autre Guillaume Rouy, celui-ci né le 22 février 1708 à Blagnac, arrière-petit-fils de Georges et fils d'Antoine et d'Antoinette Lussan se marie le 3 juillet 1731 dans la paroisse Saint-Sernin à Toulouse avec Jeanne Mouleres. Il est déjà «garde-écluse». Trois filles de ce couple naissent à Blagnac : Bertrande en 1731, Marie-Louise en 1732 et Catherine en 1734. Ensuite, Guillaume Rouy part de Blagnac, y revient en 1753 juste pour son remariage. Il est veuf et prend pour seconde épouse Guillaumette Debax fille de Hugues et de Marguerite Rocolle (petit retour chez les Debax !), veuve d'un tonnelier de Blagnac : Exupère Dumas. Ils ont au moins un fils Gervais qui apparaît à Blagnac en 1779, âgé de 23 ans, pour épouser Antoinette Dantin de Saint-Martin-du-Touch. Celui-ci est menuisier. En effet, il ne suffit pas de savoir ouvrir et fermer les portes d'une écluse, il s'avère souvent nécessaire de les réparer au plus vite.

Dès juillet 1691, les propriétaires du canal recommandent : «l'hor qu'il sera besoin de prendre des gardes-écluses l'on préférera les maçons et les charpentiers aux simples manœuvres».



Maison de l'éclusier au "Béarnais" (Archives du Canal)

L'organisation en régie imaginée par Riquet et ses descendants fait que chacun, quelle que soit la place qu'il occupe dans la hiérarchie, surveillant les autres et

apportant ses remarques sur les ouvrages d'art ou les francs-bords, contribue au bon fonctionnement et au bon entretien du Canal de Languedoc.

Le Comte de Caraman descendant de Jean-Mathias fils aîné de Riquet (Pierre-Paul, le second fils est décédé sans postérité), respecte tous les employés car c'est de tous que dépend le canal qui exige une attention journalière. Il écrit en février 1776 (Archives du Canal, liasse 811, pièce n°3) : «Trois sortes de caractère sont sûrement à rejeter dans la régie du canal, les gens avantageux, ceux d'une probité suspecte et les paresseux. Dès qu'un sujet qui se propose pour être employé est de bonnes mœurs, d'une santé vigoureuse et qu'il a de la bonne volonté; il est propre à rendre de très bons services ; il ne faut plus que le bien instruire, lui passer les premières fautes, le menacer aux secondes et le révoquer aux troisièmes avec les formes les plus capables d'adoucir sa disgrâce...»

Il s'attache à perpétuer les emplois dans les familles des premiers employés, «les regardant comme associés à une entreprise au succès de laquelle ils prêtent à leur tour le zèle d'un intérêt personnel et héréditaire». Il a pleinement réussi avec les Rouy blagnacais !

Dans le même esprit, il déclare qu'il faut s'intéresser aux malheurs, aux enfants (...) des employés «car on ne peut remplir des devoirs de cette importance si l'on a du chagrin qui distrait des affaires». Il faut «tenir les employés dans ce calme heureux qui laisse à l'esprit toutes ses facultés...»

Malgré les divers changements essayés à partir de la Révolution, on n'a jamais trouvé à remplacer ce système avantageux, productif et sûr.

Le Comte de Caraman donne des conseils pour embaucher les employés, pour les garder dans l'intérêt général, mais en plus il définit le travail de chacun. Outre les portes en bois des écluses, l'éclusier doit «entretenir soigneusement les maçonneries (...) balayer (...) enlever les ordures, les herbes (...) ne pas planter des arbres à moins de trois toises de distance des maçonneries à cause des racines...»

Au début du XIX^e siècle, les instructions sont reprises et même complétées (Archives du canal, liasse 814, pièce n°56) : «Les éclusiers doivent savoir lire et écrire afin de pouvoir dresser un procès-verbal. Ils sont chargés de l'entretien de propreté de l'écluse, qu'ils doivent manœuvrer jour et nuit ; ils sont tenus sous peine d'amende de se présenter en uniforme au passage de la Barque de Poste».

Après la Révolution, la livrée royale laisse la place à un uniforme de couleur bleue, aux boutons dorés portant l'inscription «Canal du Midi» entourée de feuillage.

Depuis les débuts de la navigation, l'éclusier est logé, habillé et a un petit jardin attenant à sa maison.

Sous la royauté avec les descendants de Riquet, sous la Révolution ou sous l'Empire, les éclusiers (et les autres) ont prêté serment car sans cela, pense-t-on, «la surveillance (...) ne peut pas être efficace et la conservation du canal n'est pas garantie». (Archives du Canal - liasse 836)

Lorsque les seigneurs propriétaires du canal accordent la «commission» d'un emploi haut placé comme receveur ou contrôleur ou subalterne comme garde-écluse, l'employé ainsi recruté «la main mise sur le Saint Evangile» doit «promettre et jurer» de bien effectuer son travail. C'est ce que fait, par exemple, Antoine Rouy le 23 décembre 1768, nommé garde-écluse au Béarnais, devant M. Campistron, juge de la Chatellerie du canal. (Archives du Canal - liasse 836)

Lorsque la République est proclamée et que le Canal devenu «bien national» n'appartient plus à "l'émigré Caraman un «certificat de civisme» est exigé de tous les employés depuis la loi du 5 février 1793. La Direction de la Régie nationale le rappelle le 25 juillet 1793 au «Citoyen Pin, Directeur Général du Canal à Toulouse» : «Les salariés des deniers de la République sont assujettis à reporter un certificat de civisme, aucun employé n'en est exempt. Directeur, receveur, visiteurs, contrôleurs, gardes, éclusiers, chacun doit justifier de ses vertus civiques par un certificat authentique délivré par la municipalité du lieu de résidence visé par le district du département à peine de perdre sa place...»

Dans sa réponse le citoyen Joly, directeur de la régie nationale à Toulouse fait remarquer «que dans certaines écluses par le principe d'humanité de l'ancienne régie, on y a laissé la veuve et les enfants...» et il demande s'il doit exiger «le certificat de civisme de ces femmes (...) ou les déplacer : l'humanité répugne à cette dernière mesure». Nous ignorons si «l'humanité» a prévalu.

Sous l'Empire, les employés «la main levée à Dieu jurent obéissance aux constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur comme aussi remplir avec zèle et probité les fonctions qui [leur] sont confiées». (Archives du Canal - toujours liasse 836)

Sous Louis-Philippe, les employés continuent à prêter serment. «Le Sieur François Debax (dont nous avons déjà parlé) nommé par la Compagnie propriétaire, éclusier à l'écluse du Béarnais avec traitement fixe de deux cent soixante francs à dater du 10 mars 1835» est assermenté «devant le tribunal de première instance de Toulouse le 7 octobre 1840». (Archives du Canal - Registre du personnel de 1774 à 1847)

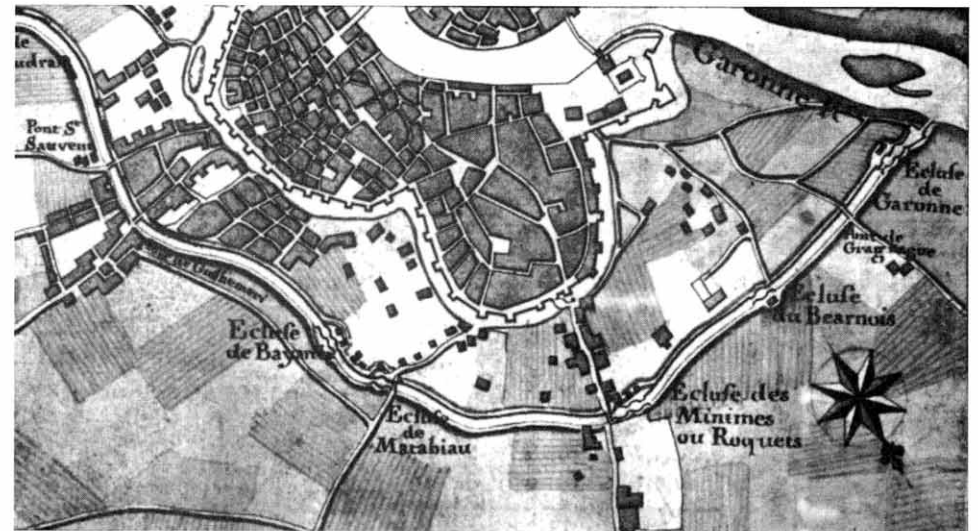
Les gardes ambulants

Appartenant à la «partie art» opposée à la «partie perception», les gardes

ambulants se placent juste au-dessus des éclusiers dans la hiérarchie et doivent surveiller plusieurs écluses : ce qui explique leur nom.

Au moins un Blagnacais a exercé cette fonction. Bernard Guimbaud, cordonnier, né le 21 janvier 1738 à Blagnac, marié à Magdeleine Miquel, fille de Pierre et Marie Comere, le 5 février 1765, père de trois enfants : Arnaud né le 23 octobre 1765, Jeanne le 28 septembre 1768 et Françoise le 20 août 1777, ancêtre indirect du docteur François Honoré Guimbaud (voir notre revue numéro 14, page 26) est nommé garde ambulant le 1er septembre 1793. Il est mentionné aussi (Archives du Canal - liasse 826 pièce n°22) dans les employés subalternes en tant que «garde à bandoulière», il est précisé qu'il «habite à l'Embouchure avec sa femme et ses enfants» et détail amusant qu'il possède «un petit cochon nourrisson». Le texte de sa nomination (Archives du Canal - Registre du personnel) est intéressant pour la connaissance de son travail et nous nous permettons de le reproduire.

«Nous Directeur des domaines nationaux pleinement instruit des bonne vie, mœurs et civisme du citoyen Bernard Guimbaud natif de Blagnac âgé de 50 ans, l'avons commis et commetons pour tout le temps qu'il remplira son devoir, garde du canal de communications des mers logé dans une des maisons affectées à son employ auprès de l'embouchure de la Garonne où il fera sa résidence sous les



Partie du Canal surveillée par B. Guimbaud : de "La Garonne à Bayard"
(Plan du XVIII^e S. Archives du Canal)

ordres du directeur général du dit canal, du vice-directeur et du contrôleur de l'Embouchure pour ce qui le concerne, veiller à la sûreté et conservation des ouvrages depuis l'embouchure de la Garonne jusqu'à l'écluse de Bayard.

Le dit Guimbaud veillera en conséquence à la garde et conservation des francs-bords, bâtisses, charpentes, épis, chaussées et autres ouvrages de la partie du canal qui est confiée à sa garde, il empêchera toutes personnes que ce soit, employés ou autre, sous quelques prétextes que ce puissent être, de couper des arbres et arbustes (...) il empêchera les dégradations qu'on pourrait faire aux francs-bords (...), il s'opposera aux entreprises de la pêche et de la coupe des herbes qui croissent sur les francs-bords par toute personne autre que les fermiers (...), il veillera attentivement à ce que les barques et bateaux qui séjournent dans le port de l'Embouchure soient rangés de manière qu'ils n'interceptent point le cours de la navigation descente et montée de l'Embouchure surtout dans le bassin Bas où la grande quantité des petits bateaux souvent occasionnent des naufrages.

Les radeaux qui viennent de la Garonne (...) sont ordinairement trop larges (...); il en donnera avis au contrôleur de l'Embouchure et fera démonter et retirer le radeau afin qu'il ne cause pas de dommages aux Portes de cette écluse. Lorsqu'il trouvera des radeaux flottant et voguant dans la canal sans être amarrés, même des pièces de bois, il les fera retirer et mettre en un lieu de sûreté à l'Ecluse du Béarnais à la charge du garde-écluse afin d'en connaître le propriétaire pour payer des dommages et les frais (...), si le cas l'exige et lorsque la grande quantité de petits bateaux de Garonne gênent les mouvements du port (...) il les fera placer dans la branche du canal dite de Saint-Pierre. Il empêchera les querelles qui s'élèvent entre les patrons et les portefaix, il aura attention qu'on ne mette aucun cheval sous le hangar et de le faire tenir propre afin qu'on puisse y entreposer les marchandises sans dégâts et pezer celles qu'on a besoin de reconnaître, il empêchera qu'aucun mendiant ne s'en approche ni s'y retire pendant la nuit afin d'éviter qu'on ne commette aucun vol ; il veillera aussi à ce que les patrons ne commettent aucune fraude, ni chargement ni déchargement furtifs, dans ce cas il en donnera avis au contrôleur de l'Embouchure qu'il aidera dans la visite des barques et à pezer les marchandises. Il empêchera aussi que les patrons dits de Garonne déposent leur long gouvernail sur les chemins de halage (...), il aura soin que les gardes-écluses tiennent les maçonneries et les charpentes de leur écluse bien nettes et qu'ils en arrachent les petites herbes qui y croissent journellement. Lors des crues de la Garonne il aura attention que les portes du

milieu et basses de cette écluse soient ouvertes et crochetées ainsi que pendant les pluies afin que le garde-écluse obligé d'ouvrir les quatre vannes de la porte de tête pour éviter les submersions d'eau ne cause dommage aux portes inférieures.

Enfin, le dit Guimbaud fera deux tournées au moins tous les huit jours depuis l'Ecluse de Garonne jusqu'à celle de Bayard. Il prêtera serment devant le tribunal du district, il dressera procès-verbal des délits et dégradations qu'il nous rapportera et il en instruira les Directeurs du dit canal.

Le dit Guimbaud jouira à compter de ce jour de 48 livres par mois pour ses gages (...) payées mois par mois terme échu par le receveur du canal au bureau du port Saint-Etienne de Toulouse...» signé Joly.

Bernard Guimbaud prête serment «la main levée à Dieu», il promet et jure «d'être fidèle à la Nation et à la loi, de maintenir la liberté et l'égalité (...), de protéger les personnes et les propriétés et de remplir avec zèle, exactitude et fidélité ses fonctions de garde du Canal...»

Un garde ambulant, comme Bernard Guimbaud, a une résidence fixe, mais doit se déplacer pour veiller à l'entretien et à la bonne marche des écluses qui lui sont confiées. Toutes ses tâches sont nettement définies, tous les cas sont envisagés :



A l'écluse Matabiau vers 1905

bateaux, radeaux, chevaux, querelles diverses et même sa conduite face aux mendiants, voleurs, fraudeurs qui, hélas existent déjà.

Les écluses, en particulier celle de l'Embouchure soumise aux caprices de la Garonne demandent vigilance et soin en ce qui concerne la maçonnerie des bajoyers ou du radier et surtout les portes dont l'étanchéité est capitale. Les herbes qui croissent sur ces écluses (et même dans le canal) représentent un gros problème à résoudre presque journallement tandis que le plus grand respect doit entourer les plantations qui consolident les francs-bords.

Déclin et nouvelle vocation

En 1810, le canal du Midi passe sous le contrôle des actionnaires de la «Compagnie Générale du canal du Midi». En 1823, les descendants de Pierre-Paul Riquet, dépossédés à la Révolution, récupèrent une partie de leurs biens qu'ils perdent à nouveau et définitivement en 1858 quand la «Compagnie des Chemins de Fer du Midi et du Canal Latéral à la Garonne» exploite le canal. Enfin, en 1898, celui-ci devient la propriété de l'Etat.

Paradoxalement, c'est au moment de son apogée que le déclin du Canal va s'amorcer. En cette première moitié du XIX^e siècle le tonnage des marchandises transportées ne cesse d'augmenter et dès 1845, les voyageurs effectuent le trajet de Toulouse à l'étang de Thau en trente-six heures seulement. Mais la concurrence du train est implacable et programme inexorablement la fin du trafic sur la voie d'eau.

Le chemin de fer aura moins d'influence sur les autres canaux français, car, mis «aux normes Freycinet» (ingénieur et homme politique né à Foix en 1828, décédé à Paris en 1923), ils permettent le passage de bateaux portant 350 tonnes grâce à leurs écluses de 38,50 mètres de longueur.

Pourtant, le Canal du Midi, joue encore un rôle économique : depuis une cinquantaine d'années il fournit et transporte l'eau d'irrigation bénéfique à l'agriculture. Les barques ont disparu, mais les bateaux de plaisance de plus en plus nombreux donnent à l'œuvre de Riquet une nouvelle jeunesse. Près de Béziers, sa ville natale, l'ouvrage le plus spectaculaire - les écluses de Fonserannes - voit passer plus de 10.000 bateaux de tourisme par an. Ceux-ci circulent surtout de Castelnaudary à Agde.



Les écluses de Fonserannes aujourd'hui.

Sur les pierres de Naurouze, l'obélisque érigé par ses héritiers de 1825 à 1827 et, près du canal, en haut des Allées Jean Jaurès à Toulouse, sa statue sculptée par Griffoul-Dorval en 1853, honorent Riquet dans notre région. A Blagnac, une «minuscule» rue porte son nom.

Notre ville a oublié que des Blagnacais ont navigué sur le canal, ont foulé le

sol des entrepôts, des magasins, des écuries, des granges, des auberges, peut-être même des moulins ou des chapelles jalonnant cette voie d'eau, ont ouvert et fermé des portes d'écluse, ont participé à la construction et à l'entretien des ouvrages d'art visibles de nos jours encore.

Si le canal qualifié de «Merveille de l'Europe» par Vauban, qui aurait tant voulu en être l'auteur, appartient aujourd'hui à l'Humanité toute entière, c'est «un peu» grâce à tous ces Blagnacais dont nous avons évoqué le souvenir. Que ces quelques pages leur rendent hommage !

Suzanne BERET
Mars 1998

SOURCES

- ARCHIVES MUNICIPALES DE BLAGNAC
Registres paroissiaux
Etat Civil
- ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-GARONNE
GG 628-654-655
3E 3406
3E19973
C1111
- ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'AUDE
Série 4E 397/111
- ARCHIVES DU CANAL
Registre du personnel : de 1774 à 1847
Liasses : 14, 147, 168, 713 à 720, 732, 811 à 817, 826, 831, 836, 956, 1059



BIBLIOGRAPHIE

- «Canal Royal de Languedoc» ouvrage collectif, Toulouse, Editions Loubatières, 1992
- «Toulouse, la ville au XVIII^e siècle» - catalogue de l'exposition de 1985 organisée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement et l'Ecole d'Architecture.
- D'ANTIN DE VAILLAC (Arnaud), «Connaissance du canal du Midi», Paris, Editions France-Empire 1997
- BEAUDOUIN (François), «La navigation et les bateaux sur le canal du Midi», Les Cahiers du Musée de la Batellerie, Conflans-Sainte-Honorine
- BERGASSE (Jean-Denis), avec la collaboration de divers auteurs - 4 tomes
«Pierre-Paul Riquet et le canal du Midi dans les arts et la littérature».
«Le canal du Midi, trois siècles de batellerie et de voyages».
«Le canal du Midi, des siècles d'aventure humaine».
«Le canal du Midi, grands moments et grands sites», Millau, Imp. Maury 1982-1985
- BLAQUIERE (Henri), de FONT-REAULX (Anne), «Documents sur le canal des deux mers et la politique de Colbert en Languedoc», Toulouse, Imp. CRDP 1967
- CARAMAN (G. de), «Guide du voyageur sur le canal du Midi et ses embranchements et les canaux des étangs de Beaucaire», Toulouse 1836
- DESTREM (Louis), «Le canal du midi et le canal latéral à la Garonne», Editions du Chêne 1996
- GERARD (Pierre), «Le voyage de Thomas Jefferson sur le canal du midi», Toulouse, Editions Loubatières 1995
- HUGON DE SCOEUX (Jeanne), «Le chemin qui marche», Toulouse, Editions Loubatières 1994
- LAROSE (Georges), «Patrons de barque, patrons bateliers et fin d'une aventure humaine», Cahors 1996
- LE SUEUR (Bernard), «Batelleries, et bateliers de France, Histoire illustrée de la navigation intérieure», Le Côtéau, Editions Horvath
- MAISTRE (André), «Le canal des deux mers, canal royal de Languedoc 1666-1810», Toulouse, Editions Privat 1968
- MORAND (Jacques), «Le canal du Midi et Pierre-Paul Riquet», Edisud 1993
- VERDUZAN (Raymond de), «Une place Andréossi à Toulouse», L'Autre Juin 1995.

Je remercie infiniment :
Madame Bernadette SUAUI, conservatrice en chef du patrimoine, directrice des services d'archives de la Haute-Garonne ;
Madame Mireille BRIERE, et Monsieur Gérard ROCHE des Voies Navigables de France ;
Monsieur Samuel VANNIER, ainsi que Monsieur Michel ADGE d'Agde et Madame Luce TEISSEIRE de Carcassonne.
sans lesquels je n'aurais pas pu écrire cet article..

LES CAOUECS ONT LA PECHE !

*An irem toutis à Pinsaguel
Pescar la sophio y le barbel
Aquel qu'en attrapera le mas
Sira decourat (bis)
D'une m... de gat !*

Cela se chante sur l'air de Valentin abandonnant sa sœur Marguerite pour partir à la guerre :

«Gloire immortelle de nos aïeux...»

Je me suis laissé dire que dans un temps pas très ancien, les «aficionados» du «poulailler» du Capitole de Toulouse, «bissant» le couplet célèbre du Faust de Gounod, exigeaient des chœurs, qui leur étaient acquis, de remplacer cette fois les phrases connues par le couplet piscicole, également célèbre.

Pauvre Gounod ! Mais c'est le sort des œuvres populaires que d'être ainsi plagiées et détournées. Ainsi, qui plus est, le couplet de Méphisto :

«Le veau d'or est encore debout !» devenait :

«Le veau dort et ne ronfle pas !»

Je citerai encore, cette fois pour la Carmen de Bizet, dont la renommée a passé les frontières, le dévoiement par nos potaches du couplet d'Escamillo :

«Toreador, prends ga-a-a-arde !» par :

«Toreador, ton c... n'est pas en or,

Ni en argent, ni en fer blanc !»

Et j'ai ouï que l'air de «l'amour est enfant de bohème» est utilisé par une réclame de lessive !

J'en passe, des meilleures et des plus iconoclastes !

Je suis étonné de n'avoir pas entendu pour vanter un désodorisant le morceau bien connu :

«Enfin je respire cet air parfumé

Et par ta présence embaumé !»

Mais tous nos publicitaires ne sont pas comme nos Toulousains adeptes du «bel canto». Et c'est heureux.

Mais revenons à nos moutons, plus particulièrement aux foules moutonnières de «pescofis» de Toulouse et cités adjacentes qui envahissent à la saison propice les berges du confluent de l'Ariège et de la Garonne, où gîtent «sophies» et barbeaux,

mais les Blagnacais, depuis des temps anciens, donnent toujours la priorité à la Garonne. La sophie, sorte d'ablette de la taille d'une grosse sardine d'eau douce, tapisse à l'ouverture de la pêche les fonds de la Garonne, de l'Ariège, de l'Arize, de l'Hers, du Touch, dédaignant un temps les vers qu'on lui promène sur la gueule. Mais obéissant à un signal mystérieux, toutes ensemble se jettent goulûment sur les appâts. Il n'y a plus qu'à tirer. La proie, trop facilement attrapée et farcie d'arêtes, est dédaignée pour la poêle et sert de nourriture d'appoint à ce «gat» évoqué dans le couplet irrévérencieux pour décorer les «pescofis» de peu de mérite.

Le barbeau, quant à lui, atteignant des tailles respectables, ombrageux poisson de fond guettant sa proie à l'issue d'un remous, ou chassant en fin de courant, exige pour sa capture, une technique élaborée. Il demande au pêcheur camouflé un ver bien rouge, la boulette spécialement préparée, ou le grain de maïs cuit. Il gagne à être appâté plusieurs soirs de suite dans le même trou. Sa chair, fine et grisâtre, très agréable au goût, est défendue, comme pour la sophie, par des arêtes redoutables. On devrait essayer, pour le gril, de le garnir, comme on fait à Bordeaux pour l'aloze, de cette oseille qui a la propriété de dissoudre les arêtes*.

Les Blagnacais de souche, plutôt rétifs à Pinsaguel, ont un passé historique de pêcheurs de Garonne, où dans le temps remontaient les alozes, poisson d'estuaire. Ils jouissaient d'un droit exclusif de pêche qui fut confisqué un temps par un seigneur de Blagnac, d'où un conflit qui alimenta longtemps les prétoires et les chroniques. Aux époques anciennes, il faut dire que le poisson était un mets très fréquent, vu les trop nombreuses fêtes religieuses qui interdisaient la viande, fût-elle destinée à améliorer les ragoûts habituels de haricots ou de pommes de terre, ou la traditionnelle soupe aux choux que plus à l'ouest on nomme «garbure». Le poisson était d'ailleurs plus commun que la viande de veau ou de mouton, réservée aux riches, aux malades et femmes enceintes.

De nos jours, si les gaules des purs blagnacais fleurissent encore nombreuses sur les berges, c'est surtout la pêche à la truite qui mobilise les Blagnacais récents, dans les rivières, ruisseaux et torrents du haut de Garonne et de la Haute Ariège, qu'il s'agisse du Salat, du Lez, du Riberot, du Volp, de l'Arac, de la Baouigane et même, au delà,

* Connaissez-vous l'aloze à la Moissacaise ? La recette consiste à la préparer en civet, au vin rouge, avec beaucoup de poireaux qui ont la propriété, comme l'oseille, de dissiper, les arêtes. Il faut faire cuire longtemps, à feu doux, 24 h heures ou plus.

des Nestes et de la haute Save, sans parler pour les «rupins» des rivières d'Aragon et de Cerdagne, tels le Sègre et la Noguera. L'ouverture de la truite est une cérémonie qui à l'aube remplit les routes, et mobilise une veillée d'armes où se bobinent les moulinets, s'échangent les cuillères et se peaufinent les mouches à la plume de coq.

La pêche à la mouche, dite «à la volante» est réservée aux dilettantes, semi-professionnels, ou artistes spécialisés.

Je nourris une mémoire particulière pour la Bouïgane, qui descend du col du Portet d'Aspet. Je la traversais sur une passerelle de bois, au fond de l'école d'Illartain, où je suis né, muni d'une pièce de 25 centimes trouée, en nickel, pour ramener à mon père un camembert de la laiterie où travaillait ma grand-mère maternelle, la «Massadelle» : je la revois encore, yeux bleu-gris, et cheveux ébouriffés gris-blond, traverser le soir la passerelle dans l'autre sens, tenant à bout de bras les seaux quotidiens de petit-lait pour nourrir son cochon. Mon grand-père était un pêcheur exceptionnel. «Tiens, mon petit me disait-il, tu vas manger de la truite», et de la rivière toute proche, il ramenait en moins d'un quart d'heure les deux truites qui allaient faire mon repas du dimanche.

Je ne résiste pas au désir de vous faire connaître des extraits du livre de Paul Vaillant-Couturier, «Enfance», préface d'Aragon (aux éditions Hier et Aujourd'hui, Paris, 1946) qui relate son expérience de jeune pêcheur dans le Volp, à partir de la maison familiale de Sainte-Croix Volvestre.

... «La pêche au bouchon a l'attrait du mystère. Le poisson est personnifié par un petit flotteur. C'est avec lui que les yeux du pêcheur sont en conversation. Le pêcheur ne connaît que sa petite vie de liège. C'est lui qui dit tout le fond de la rivière. Il dit les agaceries de la grosse ablette qu'on appelle «sophie» chez nous, il dit les attaques joyeuses du goujon nerveux, ce petit garçon de la rivière, avec ses boutons de potache sur les flancs, il dit l'obstination du barbillon truité à se suicider, après avoir été manqué trois fois, il dit les brusques filées du chevesne et les charges de la truite, il dit la promenade de l'anguille remontant le courant en zigzaguant...»

... «La pêche à la volante ça ne s'enseigne pas. Ca se découvre..»

Ici on ne pêche pas à l'appât artificiel. On pêche avec des mouches vivantes et des sauterelles vivantes. Mais il faut connaître les prés aussi bien que les eaux pour choisir sa sauterelle ou sa mouche.

Qu'ils le sachent, les pêcheurs à la mouche artificielle, si fiers de leur collection de plumes. Il faut parfois longtemps chercher, pour trouver la sauterelle qui convient au poisson. Paul mit de longs mois d'été à établir les règles fixes qui régissent le choix des habitants de l'eau.

Juin-Juillet... Il y a des sauterelles plein les prés. Des vertes énormes qui chassent la

cigale lyrique et balourde, qui volent jusqu'à la cime des arbres et vous pincent dur avec leurs mandibules. A écarter. Des criquets gris, qui ont l'air de traîner un sabre musulman au bout de leur derrière pointu. Trop gros. Des sauterelles jaunes et vertes longues et sans ailes. Pas bon. Des sauterelles grises et jaunes à longues ailes. Trop flottantes. Des sauterelles grises et tendres. Trop légères. Des sauterelles petites, noires, jaunes et vertes à ailes courtes. Excellentes. Meilleures encore que toutes celles bâties sur le même type, mais seulement noires et rouges. Voilà pour le chevesne en juin-juillet.

Pour la suite, rien ne vaut la sauterelle grise des chaumes ou des herbes sèches, à ailes bleues ou à ailes rouges... Celle qui fait un bruit de claquettes en s'envolant...»

... «On arrive au bord de l'eau, là où l'on voit de jeunes poissons joyeux «moucher». On fait une fois, deux fois sautiller la sauterelle sur l'eau... C'est le signal d'appel. Les jeunes poissons accourent à toutes nageoires. Coup de frein brusque, ils stoppent sous l'appât relevé. Et les voilà qui commencent leurs exercices de saut. Il se dressent presque perpendiculaires, au fond, on les dirait debout sur leur queue, la bouche ouverte ils s'approchent de la surface, et puis dzing ! un coup de reins, ils sautent hors de l'eau, et ratent l'appât que Paul a relevé à temps. Bruit de chute. Le chevesne est curieux... Du fond de la berge voisine, un deux, trois chevesnes arrivent en faisant un sillage dans l'eau...»

... «Alors arrive le poisson-essayeur. Celui-là précède, presque toujours, de gros chevesnes. C'est un poisson moyen qui veut tourner autour de l'appât et menacer la quiétude joyeuse des petits... Ils entrent rarement en concurrence avec lui.

Lui s'installe sous l'appât. Paul sait qu'il ne sautera pas. Mais il cherche à se rendre compte. Déjà arrivent les gros chevesnes. Ils glissent majestueux entre deux eaux, étalant leur cuirasse d'écailles. ceux-là ne sont jamais pressés. Leur grand âge n'est dû qu'à leur prudence... Ils croisent, attendant les événements. Problème : entraîner le poisson-essayeur assez loin, pour tenter d'accrocher un gros chevesne.

Si Paul laisse descendre l'appât, le poisson-essayeur l'avalera ou s'enfuira. Si, volontairement il fait une faute, ce n'est pas seulement le poisson-essayeur, mais aussi les gros chevesne qui plongeront.

Il faut donc décourager savamment le poisson-essayeur. Paul peut rappeler l'un des petits chevesnes, et lui laisser tirer un instant sur la sauterelle. Deux risques. Soit de prendre le petit poisson et le coup est gâché, soit de détériorer la sauterelle. Et puis, rien ne dit que le poisson-essayeur s'en ira. Une autre solution : relever complètement la ligne et quand on voit que le poisson-essayeur s'est suffisamment éloigné, laissé descendre entre deux eaux, là où croisent les gros chevesnes...

C'est ce que fait Paul... Il tend son regard à l'extérieur pour suivre la plongée de la

sauterelle. Il s'agit de maintenir le fil toujours tendu, afin que l'appât arrive le premier... Un chevesne d'un kilo, masse sombre, monte du fond, il approche son museau large comme une bouche de grenouille, de l'appât... Il le pousse du nez... Puis il monte imperceptiblement, et passe au dessus. Contact du crin. Le chevesne disparaît, il est fixé... De l'autre berge, un autre gros chevesne arrive... Paul voit qu'il a faim à la façon dont il ouvre sa gueule blanche. Celui-ci semble décidé, il fonce droit sur l'appât, mais au moment où il va l'avalier, le poisson-essayeur sorti d'on ne sait où, le lui souffle sous le nez, file, et recrache l'hameçon avant que Paul ait eu le temps de le ferrer...

Ainsi va la pêche... Ce sont toujours les plus gros poissons qu'on manque, ou qui cassent la ligne... et quelle ingéniosité dans la façon de casser les crins !»...

... «Il y a l'entortillage du crin dans les racines, l'entortillage autour des ouïes, des quantités de façons de casser une ligne sans compter les fautes du pêcheur. Crins éventrés, mal trempés, hameçons qui se brisent, nœuds mal faits...

Mais il y a aussi les triomphes. Les jours fastes à marquer d'un caillou blanc, où



Paul Vaillant-Couturier à la pêche aux écrevisses.

malgré toute l'ingéniosité du poisson, on remplit le panier de belles bêtes. Il y a le fameux poisson, que Paul a pris dans telle circonstance, en tel endroit, et dont la gueule était cloutée d'hameçons rouillés... Il y a la non moins fameuse truite, prise à l'eau calme, et qui s'est laissée noyer malgré son kilo passé, comme un poisson quelconque... On a gardé la mâchoire à la maison...»

... «Voilà donc la rivière découverte. maintenant, elle et Paul sont attachés de toutes leurs fibres. Ils

se connaissent... La rivière sait les jours où Paul est nerveux et ratera le poisson. Ces jours-là, elle accumule ses témoignages farceurs, de mauvaise volonté.»...

... «Mais il y a aussi les jours d'intimité douce où tout va bien...

La libellule pique la surface de sa queue, libellule tigrée ou libellule verte, ou libellule rouge ou libellule bleue, et appelle les poissons...

Le martin-pêcheur, confiant, se pose sur le roseau de Paul, dans un éblouissement de velours et d'émaux.

Paul traverse l'eau qui lui caresse les pieds et les rafraîchit. Les poissons répondent avec docilité à chaque sommation de la sauterelle.

Le ciel se remplit de nuages qui enlèvent au soleil son excès d'éclat... Paul ne pense plus... Un vague air, réminiscence de musique venue du fond du subconscient, broute paisiblement son cerveau... La rivière, qui n'a plus de secrets pour lui, le considère comme un végétal de ses amis, et Paul, confiant dans ses réflexes, se laisse aller à la volonté de la rivière.

Il sent prendre racine comme un iris, et fleurir avec la saponaire...»...

Je vous ai déjà présenté dans un récent article, Vaillant Couturier, écrivain talentueux, disparu prématurément à 45 ans, des suites d'une atteinte aux poumons, contractée en respirant trop de gaz en 1917 : il fit une guerre héroïque, comme aspirant dans l'infanterie, puis sous-lieutenant dans les chars, méritant 7 citations dont 5 à l'ordre de l'armée. Une bonne raison pour devenir militant pacifiste.

J'avoue un faible pour Vaillant Couturier, privé par sa mort de la gloire littéraire, non seulement parce qu'il eut le cœur ariégeois et que j'eus l'occasion, à 12 ans, de lui serrer la main, mais aussi parce qu'il préconisa, rédacteur en chef de «l'Humanité», une ouverture de son parti aux intellectuels, malheureusement oubliée à diverses époques. Il écrivait en 1936 :

«L'homme ne peut penser et créer que s'il est libre. Le drame historique de l'homme, c'est son combat contre les formes d'esclavage. La Civilisation, c'est l'œuvre de la lutte pour la liberté. c'est à ce titre que nous considérons l'intelligence comme le combattant de la liberté. Les intellectuels entraînent les masses, les galvanisent, décuplent leur force explosive par la puissance de l'esprit. Ils tirent les peuples de l'ornière et projettent la lumière dans les ténèbres.» (Cité dans l'ouvrage «Histoire d'une amitié», édition Supervie, Rodez 1980)

Mais il convient de parler d'autre chose, de la pêche à la ligne par exemple...

Henri Robert Cazalé

NOS RUES ET LEUR HISTOIRE

Notre promenade dans les rues de Blagnac commencée en mai 1997, se poursuit aujourd'hui en évoquant des personnages de notre siècle qui ont marqué la vie blagnacaise.

RUE GINESTET

En Mai 1972, le conseil municipal décide de donner à la nouvelle voie qui dessert le C.E.S. II (Jean Mermoz) le nom de Adrien «Ginestet», maire de Blagnac de 1925 à 1935. Le collège a été déplacé, mais la rue demeure. Auguste, Adrien Ginestet s'installe à Blagnac au moment de sa retraite dans une maison toujours possédée par ses descendants et appelée à cette époque «Châlet Barthès».



Sa maison
rue Prosper
Ferradou

Adrien Ginestet est né à Cadalen dans le Tarn, le 24 mai 1862. Il épouse Angèle, Philomène, Julienne Pélissou le 7 mars 1886. Tous deux sont

instituteurs. Dès 1886, il exerce son métier à Bax, commune de Rieux en Haute-Garonne, puis en 1893 à Lagarde et enfin à Gagnac en poste double avec son épouse. Deux garçons ont fait la joie de ce couple d'enseignants : Léopold né le 5 mai 1887 et Raymond le 2 mars 1893.



Adrien Ginestet
(Coll. famille Ginestet)

Ce n'est qu'après quarante années de «bons et loyaux» services auprès des élèves qu'il prend sa retraite et choisit Blagnac comme lieu de résidence. Le 15 février 1930, sa compétence pédagogique est récompensée : il est nommé «Officier d'Académie». Dès son arrivée à Blagnac, il s'intéresse à la bonne marche de notre commune. Son élection de maire le 17 mai 1925 le prouve. Réélu en 1929, il sera à la tête du conseil municipal jusqu'en 1935, date à laquelle Monsieur Jacques Mignard le remplacera. Durant ses deux mandats, le problème scolaire, dû à une poussée démographique, le préoccupe beaucoup et il doit essayer d'apporter des solutions pas toujours faciles à trouver (voir dans les numéros 8 et 9 de notre revue, l'article de J. Weidknet).

Imprégné des idées de la III^e République, Adrien Ginestet, décide en 1926, appuyé par le conseil municipal, de donner à l'école de garçons le nom de «Jean Jaurès». Comme c'est la seule école du département qui s'appelle ainsi, le groupe socialiste «le félicite et le remercie de ce geste qui l'honore». Pourtant, aucune plaque ne sera apposée sur l'école et l'appellation «Jean Jaurès» laissera peu de souvenirs aux Blagnacais. Aujourd'hui, sous le nom de «Jean Moulin», héros de la Résistance, sont regroupés en une seule, les deux «écoles du Centre» séparées il y a moins de cinquante ans pour les filles et pour les garçons.

Adrien Ginestet se présente comme un homme de taille moyenne, à la moustache fournie et bien taillée, arborant toujours un air sérieux. Pourtant s'il ne sourit pas trop, il est d'une gentillesse extrême, toujours prêt à rendre service. De nombreux blagnacais viennent le consulter et demander son aide

pour résoudre «leurs difficultés tant publiques que privées». Pendant son mandat de maire, il loge, dans une écurie située au fond de son jardin et donnant rue Fonsorbes, l'âne qui tire le tombereau pour le ramassage des ordures. Le cantonnier est chargé de ce travail et des soins à donner à l'animal. Une mule remplace l'âne en 1947 et l'attelage hippomobile disparaît définitivement en 1950 : le premier camion-benne fait son apparition.

Ce maire, blagnacais d'adoption mais tout dévoué aux intérêts de notre commune, décède le 18 novembre 1941. En souvenir de lui, sa famille verse le 14 décembre suivant la somme de cinq cents francs au bureau de bienfaisance. Et la municipalité, dès que l'occasion se présente, lui prouve sa reconnaissance en donnant son nom à une rue.

RUE DU DOCTEUR PRESSAC

Cette rue se situe loin du centre ancien de Blagnac, dans les nouveaux quartiers près de la zone aéroportuaire. Cet éloignement, assez exceptionnel pour rendre hommage à un vrai Blagnacais se comprend aisément : les rues se multiplient en périphérie et non dans le cœur de notre ville.

Aussi loin que remontent les archives municipales blagnacaises, c'est-à-dire au début du XVIIe siècle, les Pressac figurent parmi les habitants de Blagnac. Toujours agriculteurs «possédant du bien», les membres de cette famille occupent des positions valorisantes : jardinier chez le baron en 1720 pour Achille Pressac ou boulangers, métier hautement considéré par les villageois, pour les générations suivantes. Au siècle dernier, l'évolution aidant, le père du docteur Guillaume Pressac, Antoine Pressac, tout en restant propriétaire terrien, devient avocat (voir notre revue numéro 12, page 32 et suivantes).

Guillaume, Anne, Bertrand Pressac est né à Blagnac le 4 juillet 1883. Sa mère Eléonore Lauat, de santé fragile, ne peut l'allaiter. Elle a recours à Marie Martin, grand-mère d'Alexine Brefel (voir notre revue numéro 6, page 2). Guillaume ne l'oubliera jamais, aura pour sa «maman cadette» une affection toute particulière et l'entourera de tendresse et de soins jusqu'à la fin de sa vie.

Seul enfant du couple, il sera élevé plutôt austèrement et dans le respect de Dieu. La tradition religieuse, restée vivace dans cette famille, fera de lui un catholique fervent et pratiquant.

Après des études à Toulouse, il est poussé par ses parents vers la carrière de médecin. Il n'aurait sûrement pas choisi cette profession, mais en adolescent docile, il ne va pas contre la volonté paternelle. Il exerce à Venerque avant de s'installer à Blagnac, rue de la Croix-Blanche dans la maison familiale.

Tout en étant un bon médecin, il a la «fibre campagnarde» transmise par ses ancêtres. Il aime aller, comme pour se ressourcer, à sa métairie de Bages où il supervise avec compétence le travail de son fermier. Les vendanges sont un grand moment pour lui. Après le foulage qui se fait encore avec les pieds, la «vendange» est versée dans une grande cuve et Guillaume Pressac surveille lui-même la fermentation.

A l'inverse de son père, il n'est pas du tout doué pour la musique, il chante même faux. Mais il accepte de devenir président de l'Union musicale en 1927 simplement pour faire plaisir et parce que ce titre n'est en fait qu'honorifique et ne demande aucune connaissance musicale particulière.

Agé de plus de 44 ans, il épouse, le 8 février 1928, Elise, Marthe, Marie Huc, originaire d'Auch. Deux filles naissent de cette union : Marie Henriette en 1929 et Geneviève en 1932. Il a beaucoup d'affection pour ses filles, avec toutefois un penchant pour la seconde, mais a toujours regretté de ne pas avoir eu un garçon.

Il mène une vie toute simple dans la chaleur d'un foyer où règne une très bonne entente. Une promenade, en été, avec sa fille Geneviève dans les rues mal éclairées de Blagnac suffit à le rendre heureux.

Foncièrement bon avec les siens, il l'est aussi avec ses malades. Si un de ses patients est très souffrant, il s'inquiète, revient plusieurs fois le voir sans faire payer la visite. Il est



G. Pressac et ses filles. (coll. G. Azemberger)

très estimé car son diagnostic se révèle juste. Il a su, par exemple déceler à temps une poliomyélite chez une enfant qui grâce à lui a pu mener une vie pratiquement normale. Un bébé atteint de diphtérie a été sauvé parce que ce médecin dépourvu de vanité, est allé lui-même chercher un pédiatre plus au courant des maladies infantiles et de la façon de les soigner. Devant un jeune homme se plaignant de maux de ventre, il n'hésite pas, voit qu'il s'agit d'une appendicite, l'envoie à l'hôpital où il est opéré à peine trois heures après son arrivée. La mécanisation débutant tout juste et les précautions de sécurité étant moins strictes qu'aujourd'hui, il est souvent appelé pour des accidents «agricoles». Ces quelques exemples montrent sa compétence. De nombreux Blagnacais lui doivent ainsi la vie, même si ses méthodes manquent parfois de modernité. Avec l'autre médecin de Blagnac, le docteur Barrué, ils se partagent sans concurrence, la clientèle de niveaux sociaux différents.

Sa foi catholique l'amène tout naturellement à être le médecin des religieuses du monastère qui l'apprécient beaucoup. Il s'occupera d'ailleurs de leurs intérêts en créant, en 1930, avec trois d'entre elles et trois autres messieurs, la «Société Agricole de Maniban».

Très croyant, il s'entend très bien avec l'abbé Barthas, ne manque aucun office avec sa femme et ses enfants, se rend chaque année en famille à Lourdes. Au mur de son salon, un grand tableau représentant sur un fond sombre le Christ en croix impressionne au sens fort du terme ses deux filles.

Politiquement, il se situe plutôt à droite, mais conseiller municipal durant de très nombreuses années, il fait souvent des suggestions pleines de bon sens comme en novembre 1947, celle de «numéroter les maisons dans chaque rue pour faciliter le travail des facteurs».

De petite taille, toujours coiffé d'un chapeau de même forme, le Docteur se rend chez ses patients sur une grande bicyclette, sa trousse de médecin pendue au guidon. Il possède bien sûr, une automobile comme le Docteur Barrué, mais préfère, chaque fois qu'il le peut, la laisser à la «remise», sauf bien sûr, lorsque le malade habite trop loin comme à Beauzelle ou à Seilh.

Toujours disponible, de jour comme de nuit, il soigne, guérit, mais aussi conseille moralement. Pour ses patients, c'est en plus un ami.

Ce 28 août 1953, il rentre vers 20 heures d'une visite à Seilh, prend son repas, se couche et décède vers 2 heures du matin. Il aura travaillé jusqu'au bout, la mort le fauchant à sa «tâche» de médecin.

Son épouse a toujours pensé qu'il méritait bien par ses qualités et toute une vie consacrée à ses malades, qu'une rue de Blagnac porte son nom, mais c'est une de ses filles qui en fera la demande à la municipalité lorsque l'opportunité s'est présentée récemment.

C'est pour cela que la rue du «Docteur Pressac» est si loin du centre ancien, loin de la rue de la Croix-Blanche où il habitait, mais près des vignes et des terres entourant sa métairie de Bages aujourd'hui disparue alors que le chemin y menant existe toujours.

RUE PRADET

Bordée de villas, cette rue part du Vieux Chemin de Grenade près du lieu-dit «Pesayre». Elle se termine par un cul-de-sac, mais n'est pas une véritable impasse car les véhicules ont la possibilité de tourner autour d'un très beau puits ancien pour en ressortir.

Elle porte le nom de l'ancien propriétaire des terrains qui l'entourent : Louis Pradet. Ce conseiller municipal, élu en mars 1965 dans la liste de Jacques Puig, n'a pas achevé son mandat: il est décédé le 28 mai 1970, à l'âge de 69 ans. Dès la fin de cette même année, la municipalité donne son nom à la rue. Louis Philippe Pradet est le descendant d'une longue lignée de cultivateurs blagnacais dont le premier Jean Pradet se marie à Blagnac le 11 février 1676 avec Jeanne Artigan, blagnacaise, née en 1656. D'après la date de son décès, sa naissance dont nous ignorons le lieu, se situe vers 1646. Le couple n'a qu'un fils vivant : Bernard et qu'un petit-fils Jean. Par contre celui-ci, marié à l'âge de 25 ans, le 21 décembre 1705, avec Claire Rocolle, fille de Gervais et de Guillaumette Delpon, avec sept enfants, quatre filles et trois garçons, assurera une très nombreuse descendance dont Louis Pradet à la sixième génération.

Grâce à ses ancêtres, Louis Philippe Pradet, né le 14 mars 1901 à Blagnac fils de Charles Ernest François et de Antoinette Maria Daubian possédera beaucoup de terres, en particulier le long du Vieux Chemin de Grenade. Ses parents se déchargent des gros travaux sur leur fermier. Ils élèvent des poulets et des pigeons, font pousser dans leur jardin des asperges et d'autres légumes. Sa mère va les vendre au marché, le jeudi, sur la place de l'église.

Louis Pradet se marie à Aucamville dans le Tarn-et-Garonne avec Paule Marie

Louise Faure et, tout en restant propriétaire à Blagnac, exploite de nombreuses vignes dans cette commune.

Devenu veuf, père d'une fille, il revient à Blagnac et se remarie en 1949 avec Antoinette, Marie Louise Bonifas, veuve de guerre et mère d'un garçon. Il aide son nouveau beau-père à travailler des terres près des Ramiers puis avec son épouse, il ouvre en 1955, au 3 boulevard Jean Rivet une boutique de fruits et légumes auxquels s'ajoutent peu après des produits d'épicerie. Quand l'heure de la retraite sonne, Louis et Antoinette abandonnent le commerce et se reposent au 5 rue Carrière dans la maison qui appartient aux Pradet depuis plus d'un siècle.

Des clés de sol ornent cette jolie bâtisse. C'est que Louis Pradet, tout comme son père, aime la musique et fait partie de l'Union musicale (voir notre revue numéro 12, page 33). Il est saxophoniste de talent dans cette formation.



M. Louis Pradet. (coll. J. Moncamp)

Cet homme de grande taille, toujours élégant, à la forte personnalité sans toutefois être ni un meneur ni un passionné, attire la sympathie.

De 1947 à 1953, durant un des mandats de Jean Louis Puig, c'est son épouse qui fait partie du conseil municipal, lui n'occupe cette fonction qu'à partir de 1965 lorsque Jacques Puig est élu maire à la place de son père (voir notre revue numéro 14, page 22). Il appartient au parti « radical » comme ses colistiers. Très solidaire de l'équipe municipale, il participe aux discussions en prenant la parole lorsque cela s'avère nécessaire. Il s'exprime dans un langage très clair. Le 17 mai 1970, un peu plus de quinze jours seulement avant sa mort, il est présent à la séance du conseil municipal.

Les Blagnacais dont le nombre augmente sans cesse désirent acquérir des terrains pour faire bâtir. Le plan d'urbanisme déjà esquissé par Jean-Louis Puig doit être poursuivi. Mais de nombreux gros propriétaires terriens, un peu bornés, s'opposent au progrès en refusant de vendre. Louis Pradet, au contraire, grâce à son esprit très ouvert, comprend et accepte l'évolution. Il vend donc ses terrains et un premier lotissement voit le jour le long de la rue qui porte son nom aujourd'hui.

Par reconnaissance pour cet homme intelligent, le maire et les conseillers municipaux ont décidé, l'année même de son décès, de donner le nom de « Pradet » à la rue bordée de villas bâties grâce à lui sur des terrains dont il était propriétaire.

RUE JEAN AMIEL

Cette petite rue dans le nouveau quartier près de la place de la Révolution porte le nom d'un conseiller municipal bien connu des Blagnacais. En effet, Jean Amiel a occupé cette fonction de 1928 à 1971 et même celle de premier adjoint au maire à partir de 1947.

Né à Colomiers le 29 mars 1897, fils d'Antoine propriétaire-viticulteur et d'Antoinette Clamens, il est « devenu Blagnacais » par son mariage le 12 juin 1923 avec Francine Darbas, fille du briquetier Bertrand Darbas et d'Antoinette Pressac. Le couple aura un fils, Louis, en 1926.

Durant les premières années de sa vie, comme par la suite d'ailleurs, Jean Amiel a une activité débordante. Après de brillantes études à l'Ecole Primaire Supérieure de Toulouse, il s'engage tout jeune, en 1915, craignant de ne pas avoir le temps de participer à la terrible guerre qui déchire alors notre pays et

qui «devait être de courte durée». Enrôlé dans un régiment d'artillerie, il connaît l'enfer de Verdun et est légèrement blessé au «Chemin des Dames».

L'aviation naissante joue un rôle dans le conflit et l'armée recrute des volontaires pour piloter les avions. Jean Amiel veut tenter cette expérience nouvelle. Une fois retenu, commence alors pour lui un long périple d'apprentissage dans différentes villes de France : Dijon, Châteauroux, Biscarosse pour le tir, Pau pour l'acrobatie. En 1918, il obtient le brevet militaire de pilote-aviateur homologué par la Fédération Aéronautique Internationale. Ce diplôme lui permet, en 1919, de faire partie de «La Postale»



Jean Amiel lors des obsèques de Jean-Louis Puig. (coll. G. Ricard)

sur la ligne Bordeaux-Paris. Ce passage dans l'aviation le marque pour la vie: dans les années 20, il aide à l'organisation de meetings aériens, par la suite, il devient «membre pionnier» de l'association «les Vieilles Tiges» (Amicale des Précurseurs et Anciens de l'Aviation).

Démobilisé, il revient à Toulouse et occupe divers emplois de bureau en relation avec son niveau d'instruction. Dès son mariage, il habite Blagnac chez les Darbas, chemin de Bélisaire (voir notre revue numéro 13 page 31) près de la briqueterie.

Aussitôt, il se lance, suivant la traditions blagnacaise, dans la culture maraîchère qu'il n'avait pourtant jamais pratiquée. Mais les obstacles ne lui font pas peur et, comme en toutes choses, il fait preuve de ténacité.

Actif au possible, toujours «aux avant-postes», il s'intéresse aussi au syndicalisme agricole : il voudrait tant que tout aille pour le mieux dans ce milieu rural qu'il côtoie tous les jours. Il s'active dans ce sens d'abord sur le plan local et après la guerre sur le plan départemental. A ce titre, il siège au conseil d'administration de la Caisse régionale du crédit agricole de la Haute-Garonne. Il crée même le Crédit agricole de Blagnac et tente d'instaurer un marché de gros pour les légumes à Blagnac, mais la proximité de Toulouse fait échouer son projet.

Sur le plan politique, il entre au conseil municipal de notre commune en 1928 lors d'une élection partielle et est réélu deux fois avant la guerre. Bien que radical-socialiste, il est maintenu dans ses fonctions par le gouvernement de Vichy. Mais profondément gaulliste, favorable à la Résistance, il démissionne en 1943. En 1947 et même par la suite, il ne cherche en aucune façon à briguer le fauteuil de maire : la fonction de premier adjoint qu'il exerce avec beaucoup de compétence, lui convient parfaitement. Il met sa vivacité d'esprit, ses connaissances, ses conseils au service des intérêts de la commune. Mais, fidèle à ses opinions, honnête dans ses convictions, il s'oppose à Jacques Puig en 1971. Cette année-là marque la fin de sa longue carrière politique.

Même s'il est difficile de plaire à tous, sa personnalité inspire la confiance, le respect et l'estime d'une très large majorité de Blagnacais. Car, si Jean Amiel

n'est pas Blagnacais de souche, il a su s'intégrer à la vie de notre cité tant sur le plan politique que sur le plan humain.

Son air un peu «bourru» cache une grande bonté. Il prend soin, avec son épouse, de sa belle-mère malade. Aimable, très accommodant, il ne refuse jamais de rendre service à ses voisins ou à ses concitoyens.

Lorsqu'en 1927, la fanfare «l'Union musicale» (voir notre revue numéro 12 page 32) reprend ses activités, il s'inscrit tout de suite comme membre. Il aime l'ambiance chaleureuse et amicale qui règne chez ces musiciens. Saxophone ténor, il prend part à tous les concerts de cette formation ainsi qu'à tous ses déplacements. Vrai boute-en-train, bon vivant, il fait partie de ceux qui mettent la gaieté dans le groupe. Comme les autres membres, il apprécie le voyage du 14 juillet à Cauterets, voyage qui, après le concert, se prolonge à chaque fois de deux ou trois jours afin de se retrouver entre amis et de visiter la région.

Francine, son épouse, l'accompagne parfois mais il n'a décidé qu'une fois son fils, devenu grand, à faire de même. L'attitude du jeune homme se comprend aisément car ces sorties se font le plus souvent en période d'examen. Très fier de la réussite de Louis, Jean Amiel déplore parfois «qu'il soit trop dans les études». En effet, son fils, en dehors des cours, passe son temps dans sa chambre à étudier. Il ne sort que le dimanche avec un ami pour un opéra ou une séance de cinéma à Toulouse.

Veuf en 1976, Jean Amiel continue de vivre à Blagnac, entouré de nombreux amis avec lesquels il partage de sympathiques parties de pêche à la ligne.

Il décède à Toulouse, ayant conservé jusqu'au bout toute sa lucidité, le 13 janvier 1988 après une vie riche et féconde. Les Blagnacais qui l'ont connu ne peuvent oublier sa force de caractère, son honnêteté, son franc-parler mis au service des autres.

En 1965, à la mort de Jean-Louis Puig (voir notre revue numéro 14 page 22), il avait souhaité «qu'une artère de Blagnac» porte le nom de son ami. A son tour, il est honoré pour ses qualités humaines et son action au sein du Conseil municipal : une rue de Blagnac s'appelle «Jean Amiel». Eloignée de son lieu

d'habitation, elle jouxte néanmoins celle nommée «Farman» évoquant l'aviation à laquelle, nous l'avons vu, il était tant attaché.

Suzanne Béret

SOURCES

Rue Ginestet

- Renseignements donnés par le petit-fils d'Adrien Ginestet, Robert Ginestet
- Témoignages de Mademoiselle Louise Samazan et d'autres Blagnacais
- Archives municipales de Blagnac
 - 1D28
 - 1D29
 - 1D31
 - 1D34
 - 1K46

Rue du Docteur Pressac

- Renseignements donnés par sa fille Madame G. Auzemberger
- Témoignages de nombreux Blagnacais
- Archives municipales de Blagnac
 - Registres paroissiaux
 - Etat Civil
 - 1D31

Rue Pradet

- Renseignements donnés par Monsieur Dast, dont Louis Pradet a été le parâtre
- Témoignages de nombreux Blagnacais (en particulier celui de Monsieur Jacques Puig).
- Archives municipales de Blagnac
 - Registres paroissiaux
 - Etat Civil
 - 1D31
 - 1D32
 - 1D33
 - 1F2

Rue Jean Amiel

- Etat civil de Colomiers et de Blagnac
- Renseignements donnés par Monsieur Louis Amiel, fils de Jean Amiel
- Témoignages de Monsieur Capelle et de nombreux autres Blagnacais

Je remercie infiniment de leur amabilité toutes les personnes qui m'ont aidé.

LES ORGUES DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE BLAGNAC

En l'année 1864 le facteur Poirier construisait les orgues. Elles furent, acquises par souscription publique échelonnée sur quatre années. Le premier acompte fut versé le 31 décembre 1865, le dernier le 1^{er} juillet 1872 pour un total de 5731 francs. Cet instrument fut béni le lundi de pâques, le 28 mars 1872.

Après l'accident survenu à l'église par la chute de l'avion allemand le 26 mai 1944, l'effondrement de la voûte eut lieu le 20 juillet 1944 à 10 heures du matin, entraînant les orgues et la tribune, à l'heure où les enfants étaient réunis pour le catéchisme sous l'autorité de l'abbé Barthas. L'église fut fermée, les cérémonies religieuses eurent lieu dorénavant à la chapelle Saint-Exupère. A la suite de cette catastrophe, les orgues furent entièrement détruites. Des photos d'époque témoignent de l'ampleur du désastre.

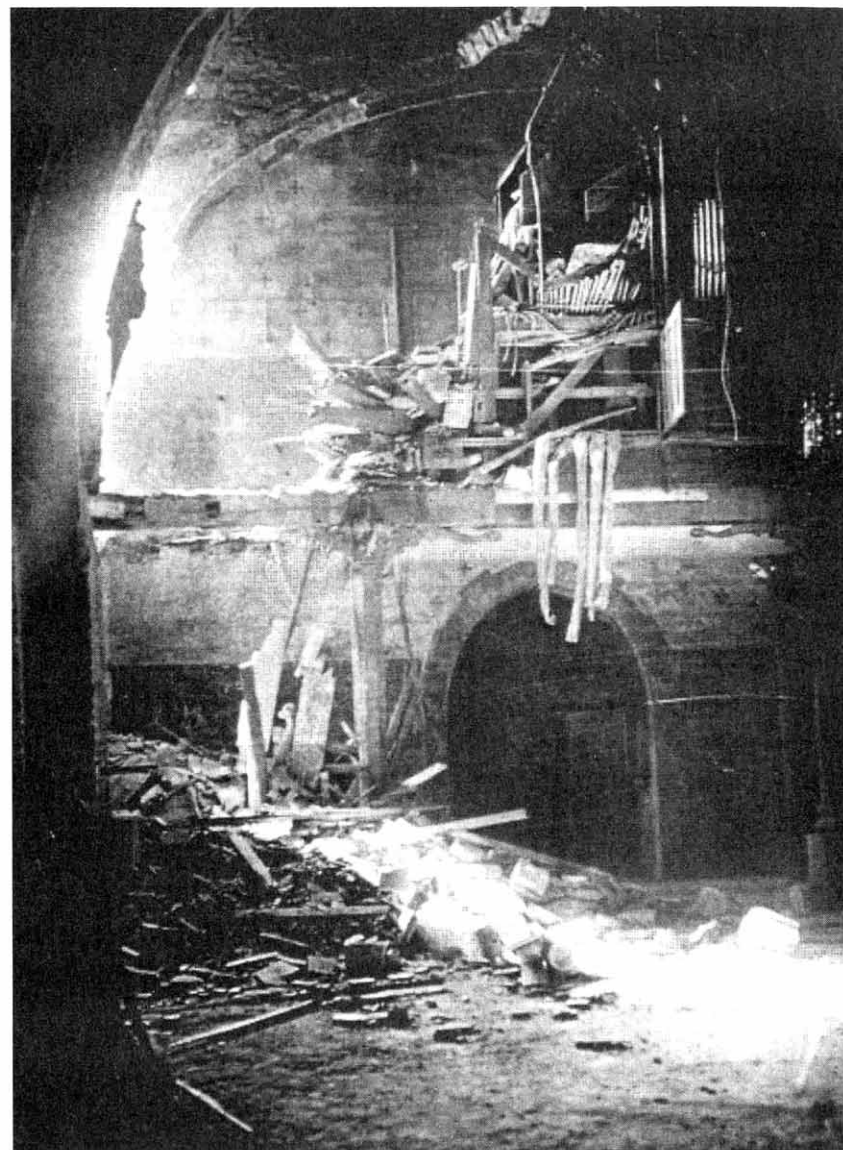
Quelques années plus tard, vers 1952, les travaux de restauration terminés, une nouvelle tribune en béton remplaçant l'ancienne reçut un nouvel instrument offert par la famille Marsan descendants de la famille Pauilhac (propriétaire de l'usine de papier à cigarettes JOB- J. Bardies). Cet instrument provenait des salons de la maison Pauilhac boulevard Strasbourg à Toulouse où Charles Bordes (1863 - 1909), le fondateur de la société musicale «Scola cantorum» donnait des chants et des concerts. Il a été démonté à Toulouse par la maison Puget et remonté à Blagnac avec l'aide du personnel municipal de l'époque et d'artisans locaux.

On relève dans «l'Echo paroissial» n°2 de 1952, dans l'éditorial de monsieur le curé M. Manière la phrase suivante : «Je contemple avec joie la carcasse inachevée du grand orgue qui dresse son échine renaissance à plus de dix mètres de haut et que la maison Puget va bientôt faire revivre pour tout animer dans la maison de Dieu». On pense que Jean Baptiste Puget (1849 - 1940), fils du grand Théodore Puget avait construit cet orgue mais rien ne le prouve car il n'a pas signé son oeuvre.

On relève également dans « l'Echo paroissial » n°3 de 1952 l'encart suivant :

Dimanche 5 octobre 1952 à 21 heures

Grand concert d'inauguration des orgues par Monsieur Charlas «compositeur



(collection J.L. Rocolle)

et organiste de la Daurade» sous la présidence de son Eminence le Cardinal Archevêque (Cardinal Saliège).

Sur «l'Echo paroissial» n°13 de décembre 1956, un entrefilet signalant le décès du compositeur Arthur Honneger nous apprend qu'il composa une partie de son «roi David» sur notre orgue. Mais dans sa biographie appuyée sur la correspondance qu'il a eu avec sa mère malade, Honneger n'aurait pas quitté Paris durant les quelques mois qui ont servi à écrire le roi David. Pris par le temps, la composition pour orchestre très réduite s'avérait peut-être très difficile, il n'aurait pas pu de toute façon faire ce voyage à Toulouse. Par contre, la partition a été remaniée plusieurs fois. Aurait-il fait un de ces remaniements sur cet orgue lors d'un passage à Toulouse ?

Notre orgue possède 56 notes par clavier, il en possède 2 et 27 marches au pied.

● Le 1^{er} clavier possède cinq jeux :

- 1^{er} jeu : bourdon 16 pieds son grave,
- 2^{ème} jeu : flûte traversière 4 pieds,
- 3^{ème} jeu : bourdon 8 pieds,
- 4^{ème} jeu : plein jeu (plusieurs rangs de petits tuyaux aigus),
- 5^{ème} jeu : piccolo deux pieds.

Une extension de deux jeux est prévue à long terme.

- 1 jeu de diapason 8 pieds (tuyau en façade),
- 1 jeu de trompette 8 pieds (jeu d'anche).

● Le 2^{ème} clavier possède 56 notes plus 12 notes pour les octaves aiguës :

- 1^{er} jeu : salissional 8 pieds,
- 2^{ème} jeu : voix célestes 8 pieds (ou jeux désaccordés par rapport au jeu salissional),
- 3^{ème} jeu : flûte de 4 pieds,
- 4^{ème} jeu : basson haut bois 8 pieds,
- 5^{ème} jeu : à anches.

● Le pédalier :

- 1^{er} jeu : sous-basse 16 pieds,
- 2^{ème} jeu : une basse 8 pieds,
- 3^{ème} jeu : un trombone 8 pieds est prévu d'être rajouté.

Daniel Bonzom


Renseignements pris auprès de :

Monsieur Boudou, « facteur d'orgues »
74200 Thonon-les-Bains

Monsieur Jean-Louis Rocolle
31700 Blagnac

FERRADOU - UNE MAISON DE CONVALESCENCE POUR VICTIMES DE LA GUERRE (39-45)

DU CHATEAU A LA MAISON DE REPOS

AEROSUDEST	
SIÈGE SOCIAL 6, Avenue Marceau PARIS (8 ^e) TÉL: ÉLYSÉES 08.71 TÉLÉGRAMMES AEROSUDEST-PARIS R C SEINE 272.095 B REP. PROO N° 20.220 SEINE C A	
SOCIÉTÉ NATIONALE DE CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES DU SUD-EST SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 74.683.000 FRANCS.	
AMICALE DES PRISONNIERS DEPORTÉS ET S.T.O.	DIRECTION GÉNÉRALE 30, Rue Boulbonne, TOULOUSE.
N / Réf. <u> </u> / SC	

Ferradou ! A Blagnac ce nom évoque actuellement une école privée, située à la limite de la commune de Beauzelle ; c'est le nom des derniers propriétaires du petit château, bâtiment central de l'école, vieille demeure comme aimait en construire dans notre village les riches bourgeois toulousains.

En 1943, cette propriété subit le sort commun à de très nombreuses habitations blagnacaises. L'armée allemande ayant franchi la ligne de démarcation en novembre 1942 à la suite du débarquement allié en Afrique du Nord, elle dut loger les troupes de l'Armée de l'Air à proximité de l'aérodrome dont elle avait pris possession. Nombreuses furent les maisons, grandes ou petites, portions de maison, simples chambres parfois qui furent réquisitionnées. Que les logements soient vides ou occupés, cela n'avait aucune importance pour les vainqueurs. Les habitants avaient en général 48 heures pour laisser la place.

Mesdemoiselles Jeanne et Caroline Ferradou, petites-filles du maire Prosper Ferradou (voir questions d'histoire N°14 P. 14) avaient aussi un domicile à Toulouse, Rue Clémence Isaure. Le château les accueillait pendant l'été, les jardins les ravitaillaient tout au long de l'année. La réquisition fut vite réalisée sans problème.

Mais le 19 août 1944, les troupes allemandes s'enfuient, craignant d'être encerclées à la suite du débarquement de Normandie et de celui de Provence. C'est la libération progressive de notre territoire qui commence. Pourtant la guerre continue, bientôt sur le territoire allemand. Les armées françaises, anglaises,

américaines à l'Ouest, l'armée russe à l'Est libèrent dans leur progression tous les prisonniers, civils ou militaires qui sont rapatriés le plus vite possible.

A Toulouse, au 57 chemin du Sang de Serp, siège de l'usine d'aviation S.N.C.A.S.E une "Amicale des prisonniers et déportés de l'aviation toulousaine" s'est constituée. "Emue par la détresse physique des rapatriés" elle prend l'initiative d'offrir "à ses camarades, anciens prisonniers de guerre, déportés politiques et déportés du travail de l'Aviation toulousaine se trouvant dans un état de santé déficient" la possibilité de "hâter leur convalescence et leur retour à une vie normale par un séjour au grand air, dans de bonnes conditions d'hygiène alimentaire et générale, à condition qu'ils ne soient pas porteurs de maladies contagieuses".

Déjà apprécié par les troupes de l'armée de l'air allemande, le château de Ferradou leur convient parfaitement : "belle demeure privée, entourée d'un parc de sept hectares, située dans la fertile plaine de la Garonne, distant de Toulouse de seulement 8 km et desservi par un autobus départemental". Même si "les troupes allemandes d'occupation ont laissé de leur passage des vestiges de détérioration et de vandalisme" (Etat des lieux dressé par huissier le 8 juin 1945) les bâtiments en parfait état et la disposition générale des pièces satisfaisante constituent un atout supplémentaire et déterminant.

L'ordre de réquisition demandé est arrêté par le préfet de la Haute-Garonne le 2 mai 1945. Il est à noter que d'autres bâtiments connurent le même sort. Abandonnés par l'Armée allemande ils furent réquisitionnés soit pour des associations issues de la Résistance soit pour l'Armée de l'Air française (voir questions d'histoire, n° 9, "la nouvelle école des filles", p. 24 et 25)

LA MAISON DE REPOS EST PRETE A JOUER SON ROLE

Quatre-vingt-dix rapatriés pourront être accueillis. Après quelques aménagements nécessaires on peut mettre à leur disposition au rez-de-chaussée, deux confortables salles à manger, une salle de jeux-bibliothèque et une vaste cuisine. Les chambres de deux à cinq lits chacune sont réparties au 1er et au 2ème étage où se trouve aussi l'infirmierie.

Des installations sanitaires sont réparties dans l'immeuble et des douches individuelles dans un local attenant.

Le sous-sol est consacré aux réserves. Luxe inattendu ! Un bassin extérieur à eau courante peut servir de piscine d'été.

NOURRIR LES PENSIONNAIRES, UNE PREOCCUPATION PRIMORDIALE !



La propagande officielle. Affiche en couleurs de 1942 (26,5 x 20,5)

Quelle abondance ! Après la vie des camps, c'est un hôtel 3 étoiles qui est offert à ces privilégiés !

Les lecteurs de 1998 ont peut-être du mal à concevoir l'importance de ce "pain à volonté" alors que les cartes de rationnement existaient encore. Pourtant de la malédiction divine "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front" à des formules revendicatives plus récentes "Du travail et du pain"... "Du pain et des roses (Front populaire)", le pain a toujours été le symbole même de la vie, car il était, dans notre civilisation, la base de la nourriture de nos aïeux et sa rareté le symbole même de la misère et la cause de nombreuses révoltes. Pendant la dernière guerre,

Après des années de disette et même de famine une bonne nourriture est vitale pour les rapatriés. Or, en 1945, 1946 et 1947 le ravitaillement est encore très difficile et contingenté. Les cartes de rationnement existent toujours pour des denrées essentielles. Il faut obtenir des débloques spéciaux. Pourtant, malgré toutes ces difficultés les responsables réalisent de véritables prouesses. "Le régime alimentaire est simple et confortable"

- le matin, un bol de lait ou café au lait avec pain
- à midi et le soir, potage ou hors d'œuvre, légumes, viande, dessert, ... du vin, pain à volonté.

Quelle abondance ! Après la vie des

la diminution progressive de la ration journalière, la dégradation de sa qualité étaient les signes indiscutables de la dénutrition. Nombreuses furent dans les villes les manifestations de femmes réclamant, malgré un réel danger, "du pain et du lait pour nos enfants" car le lait était aussi une denrée très contingentée réservée aux malades et aux enfants, et donnant lieu parfois à des distributions dans les classes des villes.

Blagnac, en 1794, avait pu assister à une révolte de blagnacaises "leurs hommes en ayant assez de ne manger que du millet", c'était le nom donné au maïs (voir questions d'histoire n° 3 p. 17).

TOUJOURS LES RESTRICTIONS

Divers documents témoignent de ces difficultés de ravitaillement qui ne concernent pas que le pain et le lait.

Dans l'inventaire du 4 juin 1946 figurent des "colis canadiens", dont le contenu,



La dangereuse propagande clandestine. Affichette placardée en 1942, le jour de la fête des mères.



Distribution de lait pendant les heures de classe dans une école primaire de garçons.

denrées sûrement très précieuses, n'est pas détaillé mais aussi "7 kg 150 de pain de guerre" dont la composition n'est pas davantage précisée, ce qui, sans aucun doute, serait surprenant !

Toujours en juin, dans une liste "Denrées diverses sorties durant le mois" figure : saccharine (5 paquets à 11 F, 55F) ainsi que : graisse pour 4330F, plus facile à se procurer à l'époque que : huile pour 438 F seulement (les arachides

arrivaient en France plus difficilement que les moutons ou les bœufs).

Le 7 mai de la même année : "des bons de carburant" et le 23 mai "une enveloppe neuve" sont attribués pour la camionnette. Le 20 août, on réclame au préfet l'attribution de 600 l d'essence.

Le 5 juillet 1946, l'Entraide française, organisation qui a pour devise "La France au secours de la France" prête à l'établissement du Ferradou, pour 8 mois : 100 matelas, 100 traversins, 200 couvertures (à charge pour l'établissement d'avoir réussi à les remplacer passé ce délai). Le 5 décembre l'hiver arrivant, elle met à sa disposition "2 poêles de tranchées avec leurs tuyaux. Ils sont à la baraque 12 Cours Dillon, où vous pourrez les prendre à partir du lundi 9 décembre" Espérons que l'hiver a su patienter jusqu'à cette date !

Des colis de ravitaillement accompagnent parfois les nouveaux pensionnaires : c'est un colis du "Magasin de vivres du Majestic" de Luchon qui est annoncé avec l'arrivée de 12 Luchonnais. Le 12 mai 1947 c'est un supplément alimentaire, destiné à un ancien déporté qui est envoyé de Lons-le Saunier.

Difficultés, ingéniosité, solutions inattendues, ceci n'est qu'un aperçu des conditions insolites de la vie quotidienne.

VEILLER A LA SANTE DES PENSIONNAIRES

Le Ferradou, ne l'oublions pas, accueille des anciens prisonniers ou déportés "se trouvant dans un état de santé déficient". Il a pour mission de favoriser leur retour à la vie normale. Assurer le confort de la vie quotidienne ne suffit pas. Il faut un service de santé. Tout d'abord, un infirmier séjourne en permanence, installé au 2^e étage du château. En outre, un médecin de Blagnac, le docteur Contie, vient régulièrement, deux ou trois fois par semaine et davantage si nécessaire. Il vérifie l'état de santé des nouveaux pensionnaires, surveille celui des autres et délivre au besoin divers certificats, en particulier pour l'admission éventuelle à l'hôpital Purpan tout proche.

Ainsi la nourriture, un confort minimum, la surveillance médicale sont assurés non sans peine à ces convalescents.

En outre, ironie (ou revanche) de l'histoire, parmi le personnel affecté au bon fonctionnement de l'établissement figurent des prisonniers de guerre allemands à qui, à ma connaissance, il n'a été fait aucun reproche.

CHATEAU de FERRADOU
BLAGNAC
(Haute-Garonne)

Blagnac, le 6 11 1947

MAISON DE CONVALESCENCE
POUR
PRISONNIERS DE GUERRE
DÉPORTÉS POLITIQUES
DÉPORTÉS DU TRAVAIL

✽

Je soussigné Docteur Contie certifie que
l'état de Monsieur _____ nécessite son admission
à l'hôpital de Purpan service de chirurgie

— [Signature] —

LES FINANCES, LE NERF DE LA GUERRE

Comme dans toute collectivité, la gestion de Ferradou se doit d'être rigoureuse. De nombreux inventaires, bilans financiers sont là pour témoigner. Sans prétendre

C. O. S. O. R.
 COMITÉ D'ŒUVRES SOCIALES
 D'ORGANISATION DE RÉSISTANCE
 7, rue des Arts
 TOULOUSE
 TÉLÉPHONE : 279-25
 Réf. MTR. LM. N° 601

faire une analyse complète de ces documents, on discerne très vite, en les examinant, les caractéristiques propres à cette dure période d'immédiate après-guerre, où la pénurie généralisée s'accompagnait d'un vaste mouvement de solidarité (et aussi d'égoïsme, de trafics de toutes sortes plus malfaisants que jamais !)

Quelles sont les ressources ? C'est d'abord le prix de pension fixé à 120F par jour le 1^{er} juillet 1945, puis à 150F le 1^{er} avril 46, enfin à 200F en 1947. Ce prix de journée est pris en charge en partie par les Assurances Sociales que le gouvernement est en train de transformer en Sécurité Sociale. Les organismes responsables de l'envoi des pensionnaires s'acquittent de la différence. C'est tout d'abord le C.O.S.O.R. (comité d'œuvres sociales des organisations de la résistance) de la Haute-Garonne ou d'autres départements (Rhône, Isère...) ce sont aussi des «Offices d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre», des comités d'entreprise (SNCASE à Toulouse, GOODRICH Colombes dans la Seine...) des organisations de déportés du travail, de prisonniers de guerre ; parfois le paiement de ces séjours n'est garanti par aucun engagement d'où des difficultés supplémentaires.

A ces ressources qui seraient insuffisantes, s'ajoutent fort heureusement des subventions, des dons, le bénéfice des fêtes.

Un rapport financier établi en 1947 précise

- subvention du département, de la commune et autres	709,119F
- produit de l'appel à la générosité publique	764,749F
- recette de la kermesse et fêtes organisées sur le plan local	185,056F

et aussi, subvention du ministères des prisonniers de guerre, subvention destinée au remboursement des frais d'installation...

Des subventions «en nature» apparaissent dans les inventaires, la correspondance. Leur valeur est fonction de la rareté des denrées offertes. Inutile d'évaluer en francs, les 150 kg de

C. O. S. O. R.
 COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES
 DE LA RÉSISTANCE
 4, rue de la Préfecture
 BESANÇON

chocolat, les 350 kg de confiture, les 100 boîtes de sardine, les 307 kg de mouton en conserve attribués le 4 juin 1946 par le ministère des anciens combattants ; pas plus que les 50 kg de roquefort, le bœuf, les maquereaux, la confiture venant de Luchon. Les anciens prisonniers de guerre et déportés savent apprécier.

Le 30 août 1946 des «tissus pour prisonniers et déportés» sont évalués dans un bilan à 158,720F. Dans le bilan du 14 juillet 46, une vente de tissus a rapporté 25,513F. Il apparaît vraisemblable que ces tissus ont été en partie distribués, en partie vendus.

Dire que ces recettes ont été perçues sans difficulté serait inexact, car les lettres de réclamation sont nombreuses et une récapitulation de «notes impayées» semble dater de 1947. La Haute-Garonne, l'Ariège, le Gers mais aussi Marseille, le Var, les Vosges, les Deux-Sèvres, la Lozère y figurent en bonne place.

Les dépenses sont celles nécessaires au bon fonctionnement de cette maison de convalescence ; nourrir, soigner, loger les pensionnaires, régler les frais de bureau, les frais de personnel, les frais d'entretien du bâtiment : chauffage, électricité, assurances, frais généraux (c'est le 30 avril 1946 que dans la rubrique «frais généraux» figure la «main d'œuvre prisonniers de guerre allemands»). S'y ajoutent aussi les dépenses de solidarité. Par exemple : «subvention à l'orphelinat des enfants de prisonniers de guerre et de déportés» ou «participation à la campagne du retour».

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Lons-le-Saunier, le 2 Mai 1947
 Ministère de la Santé Publique
 DÉPARTEMENT DU JURA
 DIRECTION DÉPARTEMENTALE
 DE LA SANTÉ
 1, Rue des Perrières
 LONS-LE-SAUNIER Le Directeur Départemental de la Santé
 à Madame le Directrice du
 Centre de Convalescence de
 FERRADOU par Blegnac (Haute-Garonne)
 Tél. | 5.65 et 8.78
 Laboratoire 8.65

Madame la Directrice,

J'ai entendu parler de votre Maison de Convalescence où vous hospitalisez des rapatriés (prisonniers ou déportés).

Je vous serais très obligé de me faire connaître si elle est agréée par les services du Ministère de la Santé Publique, auquel ces des conventions pourraient être passées avec le département (Services préfectoraux) pour l'admission des malades au titre de l'Assistance Médicale Gratuite.

Le Directeur de la Santé,

La Direction Départementale de la Santé du Jura demande des précisions sur le financement du Centre de convalescence du Ferradou.

EXTENSION PROGRESSIVE DES ZONES DE RECRUTEMENT

UNION NATIONALE DES ÉVADÉS DE GUERRE

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 22-12-1928
RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

En examinant des documents relatifs aux finances, on s'aperçoit très vite que les pensionnaires ne sont pas, comme en 1945, tous originaires de la région toulousaine. Bien au contraire. En effet, «le nombre de rapatriés de santé précaire se révélant de plus en plus important»; dès le mois d'août 1945, l'Amicale des Prisonniers et Déportés de la région toulousaine met généreusement le château du Ferradou à la disposition du comité d'accueil des rapatriés de la Haute-Garonne qui devient responsable de la gestion.

Mais en avril 1946, le ministre des Anciens Combattants informe le Comité d'accueil «qu'il est contraint» de faire lever la réquisition du château de Ferradou au mois de juillet.

L'Amicale, informée de la décision ministérielle entreprend aussitôt les démarches nécessaires pour reprendre la réquisition à son nom (chose faite le 1er juillet) et redevenir seule gestionnaire, jugeant «que des maisons de repos étaient et seraient malheureusement nécessaires pendant une longue période». Elle décide même d'étendre la zone de recrutement à «toute la France».

Etablissement reconnu par les Assurances Sociales (la formule Sécurité Sociale n'est jamais employée dans les documents) nouvellement créée en juillet 1945, l'Amicale est «loin de regretter son effort» car en avril 1947 elle est fière d'avoir pu «accueillir et reconforter environ mille cinq cents malades venant de tous les coins de France (40 départements).

GESTION DIFFICILE

Cette attitude généreuse va poser de nombreux problèmes et ne facilite guère la gestion de l'établissement. «L'Amicale est loin (dit-elle) de regretter son effort». Le mot «effort» est un euphémisme car de nombreuses difficultés apparaissent ici ou là au gré de la correspondance.



Il faut informer tous les départements, répondre aux diverses demandes, parfois inattendues. Les Anciens Combattants et Victimes de guerre de Marseille demandent si l'on peut accueillir «un jeune pupille de la Nation de 18 ans dont le père a été tué à la libération» et si «le cas échéant vous en prendriez d'autres dans la même situation».

Il s'agit aussi d'accueillir, d'intégrer ces nouveaux pensionnaires d'origine si diverse, parfois prolonger des séjours, ou les écourter. Il faut répondre à des demandes de secours, organiser des rapatriements, accomplir des tâches multiples et diverses.

De ci, de là, on rencontre bien des difficultés et parfois les relations sont, pour le moins, peu conviviales. C'est le C.O.S.O.R. de la Haute-Garonne qui précise avec une certaine sécheresse «qu'il ne s'occupe que des pensionnaires de la Haute-Garonne», c'est la mairie de Beauzelle qui se plaint au sujet d'une ligne électrique traversant le territoire de la commune d'une façon dangereuse. Or cette ligne a été installée par les Allemands qui se moquaient bien des autorisations et de nos subtilités territoriales. De toute façon, c'est l'Association qui est priée de régler ce

problème.

Globalement ce sont des péripéties inhérentes à une telle organisation aggravées par son originalité et les difficultés de l'époque.

Ce qui paraît essentiel c'est que cette maison ait pu remplir tant bien que mal la mission qu'elle s'était fixée, ce qui devient évident à la lecture de nombreux documents évoquant la vie quotidienne des principaux intéressés : les pensionnaires, en sachant bien que la perfection n'existe pas.

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE
OFFICE
des
ANCIENS COMBATTANTS
et VICTIMES de GUERRE
47, Cours Pierre-Pugat
MARSEILLE
Téléphone F. 19.54 - 55
N° à rappeler : 1815
Médico-Social
M/L-CP

Marseille, le 24/4/47

Re le 28-4-47

L'Assistante Sociale
de l'Office des A.C. et V.G.
à
Monsieur le Directeur
du Château de FERRADOU

Nous vous serons très obligés de nous répondre par retour du courrier si vous acceptez parmi vos pensionnaires assurés sociaux, un jeune Pupille de la Nation de 18 ans dont le Père a été tué à la Libération et si le cas échéant vous en prendriez d'autres, dans la même situation.

L'Assistante Sociale,

Les centres d'accueil de victimes de la guerre se font de plus en plus rares. Les Anciens Combattants de Marseille demandent l'admission d'un pupille de la Nation de 18 ans seulement. Comment pourra-t-il s'adapter aux pensionnaires du Ferradou ?

LES PENSIONNAIRES

Qui étaient-ils ? Ils ont tous une expérience commune, l'éloignement de leur famille, de leur travail, de leur existence «d'avant». Mais leur similitude s'arrête là. Leurs conditions de vie «là-bas» ont été très différentes, de la ferme, à l'usine, à l'oflag, au stalag ou au camp de travail ou d'extermination, sans tenir compte de la rigueur plus ou moins forte du climat. Les prisonniers de guerre ont quitté leur maison depuis six ans, parfois davantage ; les déportés du S.T.O. depuis deux ou trois ans, les déportés politiques ou raciaux depuis moins longtemps encore car la plupart d'entre eux n'ont pas survécu aux conditions atroces de leur détention ; certains n'ont pas suivi l'évolution de leur pays en leur absence, d'autres y ont assisté ou même participé directement par leur action. Chacun d'eux est un être malade, blessé physiquement et moralement, chacun d'eux a sa propre histoire, chacun d'eux est un être différent qui doit tout simplement réapprendre à vivre.

La tâche des organisateurs, du médecin, du personnel va être difficile et les situations parfois cocasses, parfois conflictuelles ne manqueront pas.

Des lettres, des bilans, des certificats médicaux, des plaintes, des témoignages de reconnaissance rendent compte, quoique imparfaitement de cette vie quotidienne que nous allons essayer d'évoquer.

LEUR VIE QUOTIDIENNE

Les repas, les soins d'hygiène, les visites médicales ne comblent pas tout le temps libre. certains de ces convalescents ont besoin de beaucoup de repos. Les promenades dans le parc, la lecture, les sorties dans la campagne, au village ou à Toulouse suffisent-elles à leurs camarades ? savent-ils toujours user de cette liberté retrouvée et vivre dans une nouvelle collectivité ? L'un d'eux demande son admission en proposant d'exercer son métier de cordonnier ; un autre, déporté venant du Doubs «malade à surveiller presque journallement... peut être affecté à une besogne peu fatigante». De tels documents sont rares.


L'Association propose diverses activités. L'organisation d'une kermesse, celle de fêtes ont l'avantage de faire connaître l'œuvre du Ferradou, d'occuper les prisonniers et de fournir quelques recettes.

Malgré les difficultés de transport, il y a quelques voyages. le 14 septembre 1946, la Croix-Rouge française demande au «Centre de repos du Ferradou» de régler la somme de 7.000F pour un transport effectué le 8 septembre de 35 malades au pèlerinage de Lourdes.

Un autre voyage a lieu le 1^{er} novembre qui se termine d'une manière plus qu'originale : ainsi qu'en témoignent deux participants. Le 1er novembre 1946 est organisé un voyage d'agrément d'une journée à Luchon. Au retour vers 17h30, le car fait une halte à Saint Martory. Les uns vont au café, d'autres se promènent. Mais des oies bien imprudentes se promènent aussi dans un champ tout près de là. En saisir deux, les tuer, les cacher sous le siège du bus est vite fait. De retour au Ferradou, elles sont portées à la cuisine pour être accommodées et agrémenter ainsi l'ordinaire en étant présentées comme un cadeau offert par un généreux paysan. Mais la directrice apprend la vérité et refuse d'être complice de ce qu'il faut bien appeler un vol et exige la restitution des malheureuses volailles. Las, il est trop tard, elles sont mortes et même «revendues sous les arcades du Capitole pour 700F à un Espagnol». Les responsables sont tenus de faire une déclaration écrite. C'est ainsi que nous connaissons cette mauvaise plaisanterie de gamins en goguette et pouvons, peut-être, nous contenter d'apprécier sa cocasserie sans nous permettre de la juger.

OFFICE NATIONAL DES MUTILÉS, COMBATTANTS, VICTIMES DE LA GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION	
Ecole de Rééducation Professionnelle <i>Vincent Auriol</i> MURET Place de Luchon	
OFFICE DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE- SAVONNE GIRONNE	
Demande d'admission	
Etablie d'après les renseignements fournis par le Candidat	
1. Nom et Prénoms (1)	
2. Date et lieu de naissance	
3. Nature, pourcentage d'invalidité et date de la décision de la commission de réforme	<i>suiv de coup reçu en Allemagne le 12 novembre 1944. pourcentage 85%</i>
4. Domicile actuel	<i>habitant de Ferradou et Blagnac H⁴-G³</i>
5. Situation et charges de famille	<i>rien</i>
6. Professions antérieures	<i>multitudes manœuvre</i>
7. Profession demandée	<i>Cordonnier</i>

Le candidat venant de Muret après vraisemblablement être passé par Limoges propose de remplir les fonctions de cordonnier.

	
TOULOUSE, 1, rue d'Astorg.	
ETAT des TRANSPORTS EFFECTUES Pour le COMPTE des DEPORTES & PRISONNIERS DU GENTRE DE REPOS de FERRADOU	
<hr/>	
1946	
8 Septembre	Transport de 35 malades ! ! du Centre de Ferradou ! ! au Pèlerinage de Lourdes ! ! (2 voitures) à 3.500 ! 7.000.00

La Croix- Rouge. Note de frais de transport pour le pèlerinage à Lourdes.

«Son instruction était moyenne» et il avait «un dynamisme étonnant». depuis deux mois environ, la situation se dégradait. Il avait «des altercations grossières» avec la directrice. «malgré mes conseils, j'ai du le renvoyer». On a découvert des erreurs volontaires graves dans sa comptabilité, portant préjudice à l'association. Les langues s'étant déliées, on s'est aperçu qu'il empruntait régulièrement de l'argent à ses camarades ainsi qu'aux commerçants de Blagnac.

*grâce à l'honneur de solliciter de votre
 bienveillance, en m'excusant ; votre appui momentané et votre
 secours dans l'examen de ma situation présente qui détermine à
 mes yeux grave et désespérée ; et dont toute ma vie dépend -
 En m'excusant - je vous serais obligé - Monsieur Le Maire
 de transmettre la présente à un groupement d'entraide de la
 Région Toulousaine pour obtenir ; si cela est possible sous forme de
 prêt d'honneur - une aide momentané ; nécessaire à mon
 mariage ; ou de transmettre cette lettre à la Croix Rouge Française -
 Veuillez agréer, Monsieur Le Maire ; mes plus sincères
 et profondes gratitude.*

L'ancien officier de génie ne demande pas l'aumône mais un "prêt d'honneur" afin de pouvoir se marier (début et fin de sa lettre)

Peu de temps avant cette aventure, la directrice avait dû régler un autre problème, que nous connaissons grâce à une lettre du 7 octobre 1946 répondant à une demande d'explication au sujet d'un pensionnaire, formulée par la FNDIRP. Cette lettre informe, qu'après une altercation avec la directrice, il a été renvoyé. En effet, chargé des œuvres sociales depuis de longs mois, il avait su gagner la confiance de la directrice et de ses camarades.

Fort heureusement, d'autres documents éclairent d'une lumière plus sereine la vie au Ferradou. Parmi ceux-ci, j'ai retenu deux lettres particulièrement émouvantes, bien éloignées de ces conflits plus ou moins sordides.

C'est, tout d'abord, celle d'un ancien officier du génie qui raconte son histoire. Blessé en Belgique en 1945 et décoré de la Croix de Guerre, après avoir été interné à la citadelle de Perpignan, s'être évadé et devenu maquisard, il a d'abord repris son travail d'électricien dans un barrage. C'est alors que malade, il est devenu pensionnaire du Ferradou. «A 48 ans, célibataire, j'ai fait la connaissance d'une dame veuve de cette dernière guerre». Ils ont décidé de se marier, ont même prévu la cérémonie «au Capitole le 6 décembre 1947 à dix heures». Au dernier moment, ils hésitent car «nous sommes dépourvus de tous les moyens pour avoir notre strict nécessaire». «Je ne sollicite point l'aumône, Monsieur le Maire... mais je désirerais savoir, en vous priant de m'excuser, s'il vous serait possible de me faire accorder au titre de prêt d'honneur» une somme pour avoir un logement à Tarascon sur Ariège. Il insiste encore sur la notion de «prêt sur honneur», il s'engage à travailler, s'excuse encore et témoigne de sa plus profonde gratitude.

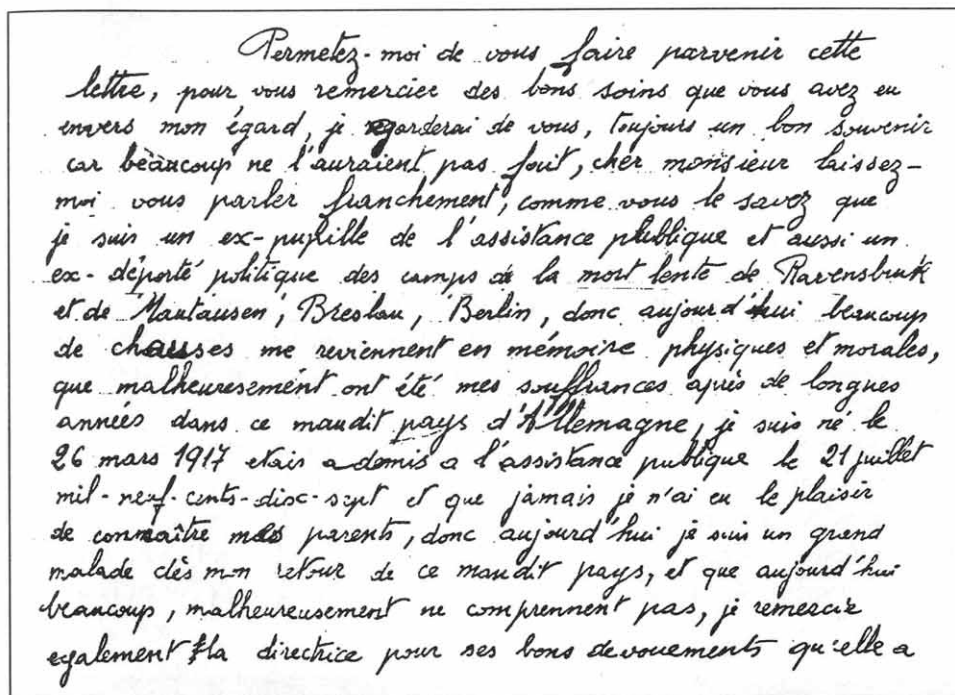
Nous ne savons pas si ce déporté, visiblement malade et désemparé, tellement désireux de fonder une famille et d'essayer d'être heureux aura pu réaliser son rêve. Une autre lettre est celle d'un ancien déporté politique originaire du Jura qui se prépare à rentrer chez lui. Tout d'abord écrit-il «je vous remercie des bons soins que vous avez eu à mon égard». Ensuite, il retrace toute sa vie. Né en mars 1917, devenu pupille de l'assistance publique en juillet de la même année, n'ayant jamais connu ses parents «ex-déporté des camps de la mort lente» toutes les souffrances endurées «lui reviennent en mémoire». En lisant sa lettre on ressent intensément ce besoin incontrôlé de se confier, fut-ce à une simple feuille de papier. «Je suis un grand malade... dès mon retour de ce maudit pays, ce que aujourd'hui beaucoup, malheureusement ne comprennent pas». Avant son retour à la vie normale, il tient encore à «remercier chaleureusement tous ceux qui ont compris sa détresse... et se sont dévoués» pour l'aider à se rétablir. Il promet d'écrire de retour dans le Jura.

Espérons que le passage au Ferradou lui aura permis, comme à son camarade, de reprendre goût à la vie !

APRES 1947

Ferradou, maison de convalescence pour victimes de guerre, ce n'est qu'un

épisode éphémère de l'histoire de cette typique résidence secondaire d'un bourgeois toulousain (appelé «bientenant» au XVIII^e siècle), histoire déjà évoquée dans le numéro 14 de notre revue.



Permettez-moi de vous faire parvenir cette lettre, pour vous remercier des bons soins que vous avez eu envers mon égard, je regarderai de vous, toujours un bon souvenir car beaucoup ne l'auraient pas fait, cher monsieur laissez-moi vous parler franchement, comme vous le savez que je suis un ex-pupille de l'assistance publique et aussi un ex-déporté politique des camps de la mort lente de Ravensbrück et de Mauthausen, Breslau, Berlin, donc aujourd'hui beaucoup de choses me reviennent en mémoire physiques et morales, que malheureusement ont été mes souffrances après de longues années dans ce maudit pays d'Allemagne, je suis né le 26 mars 1917 et ai admis à l'assistance publique le 21 juillet mil-neuf-cents-dix-sept et que jamais je n'ai eu le plaisir de connaître mes parents, donc aujourd'hui je suis un grand malade dès mon retour de ce maudit pays, et que aujourd'hui beaucoup, malheureusement ne comprennent pas, je remercie également la directrice pour ses bons devoirs qu'elle a

Extraits de la lettre de l'ancien déporté politique, originaire du Jura. Il raconte sa vie, les souffrances endurcies et remercie le Ferradou

Malgré sa courte durée, du printemps 1945 à la fin de 1947 cette existence a été très riche en événements de toute sorte avec des difficultés, des échecs, des réussites. Cet article n'est qu'une évocation bien restreinte de toute sa complexité. Le dossier, présent aux Archives Municipales de Blagnac renferme encore bien d'autres trésors.

A sa fermeture, la maison a été restituée à ses propriétaires comme elles le réclamaient en vain avec insistance depuis le début. L'une des deux sœurs décèdera en 1953, la maison sera vendue en 1960 et deviendra une école privée.

LA MEMOIRE

En 1995, un professeur d'histoire eut connaissance de cette présence de victimes

de la guerre 39-45 dans son établissement. Elle prit contact avec le CERRAVHIS pour examiner la possibilité de réaliser un document audiovisuel sur ce sujet avec ses élèves d'une classe de 3^{ème}. L'interview possible d'un déporté habitant Blagnac, ayant séjourné au Ferradou orienta le thème vers la déportation. L'entente fut conclue dans le but de réaliser un vidéogramme de 3 à 4 minutes. Après l'étude en classe de la période 39-45, la tâche fut entreprise avec les élèves dès le mois de novembre.

Trois groupes de travail de 9 à 10 élèves furent constitués avec l'aide de parents pour une heure de travail hebdomadaire.

Il fallut définir et proposer les matériaux nécessaires : documents, photos et journaux de l'époque ainsi que des documents audiovisuels, reportages et films (Nuit et brouillard).

Et les élèves au cours de nombreuses séances à la Maison de l'Histoire apprirent à trier des documents, réaliser un interview, construire un scénario, enfin commencer le tournage, utiliser un caméscope et travailler au banc de montage. Trois professionnels de l'audiovisuel, mis à disposition par le Cerravhis ont animé cet atelier.

Le «film» fut enfin réalisé, visionné avec les parents à la Maison de l'Histoire puis projeté à TLT.

Les élèves déclarent eux-mêmes avoir ainsi une meilleure connaissance de cette sombre période de l'histoire mondiale que par une étude plus classique. En outre ils sont ravis d'avoir réalisé un de ces documents dignes de figurer sur ce petit écran qui leur est si familier. Ils savent aussi le travail que nécessite la réalisation de quelques minutes de film et peuvent dire quand l'écran s'éteint «Déjà !»

Jeannette Weidknet

SOURCES

Archives Municipales de Blagnac
Cerravhis - Maison de l'Histoire - Blagnac
Calendrier PTT 1993

BIBLIOGRAPHIE

MARCHETTI Stéphane, Affiches 1939-1945 - Images d'une certaine France Ed. Edita - 1982.
LONDON Lise, La mégère de la rue Daguerre - Ed. Seuil Mémoire - 1995
ANDRIEU René et EFFEL Jean, En feuilletant l'histoire de France, du front populaire à nos jours - Ed. Albin Michel - 1969
Actes du colloques «Les femmes dans la résistance» tenu à l'initiative de «L'Union des Femmes Françaises» - Paris 1975 - Ed. du Rocher - 1977.

BLAGNAC : PETIT VILLAGE : LE TÉOULIÉ

Dès l'antiquité, la qualité de l'argile de Blagnac et des environs immédiats a permis la fabrication de briques dans une région dépourvue de carrières de pierres. Dans la deuxième moitié du 1er siècle de notre ère se place, l'activité d'un certain Sabinius dont on a retrouvé l'estampille sur des morceaux de briques à Blagnac au cours de fouilles et surtout dans les éboulis de l'amphithéâtre de Purpan. A la fin du XVIIème siècle, les ouvrages d'art du Canal du Midi (voir notre revue numéro 15 page 37) sont construits en partie avec des briques blagnacaises. Dans les registres paroissiaux, le prêtre écrit "tuilier" pour désigner le briquetier. Ce dernier terme ne sera employé vraiment qu'au XIXème siècle et seulement dans les documents officiels. Car, dans le patois toulousain, on parle de "téoulié" * pour un briquetier, de la "téoulo" pour une brique et logiquement d'"uno téoulario" pour une briqueterie. Il faut alors préciser "téoulo canal" ou simplement "canal" pour la tuile de couverture des toits.

Dans le recensement de 1881, près d'une trentaine de blagnacais se disent briquetiers et cinq "briquetiers-propriétaires". Il s'agit d'Etienne Roque né à Toulouse en 1830, de Paul Surges et de son fils Pierre aussi de Toulouse et des frères Bernard et Bertrand Gellé respectivement âgés de 69 et 63 ans. Ceux-ci, originaires de Lafitte-Vigordane, ont du arriver à Blagnac un peu avant 1848 puisque Martin Gellé, 33 ans, est mentionné dans ce même recensement comme étant né à Blagnac.

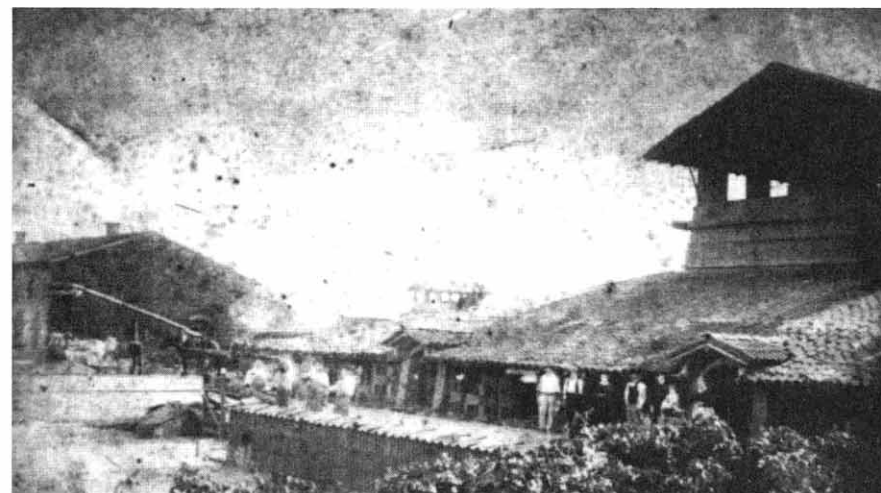
En 1914, sept briqueteries fonctionnent à Blagnac. Celle de la famille "Rabary", chemin d'Aussonne, qui l'exploite depuis 1900 et celle des descendants des Gellé, les "Darbas", chemin de Bélisaire sont les plus importantes. La "tuilerie" du baron, rue de Buche (voir notre revue numéro 13 page 30) n'est qu'un tas de ruines. Une autre appartenant aux "Thédié" située tout près de celle des Darbas (le haut ou "volant" est visible sur la photo ci-contre) a disparu peu après 1900. Celle des "Foigne", route de Grenade, n'a que de très faibles rendements et ne peut concurrencer les deux autres qui approvisionnent les bâtisseurs de la région toulousaine. La brique de Blagnac est très appréciée pour la construction des maisons bien sûr, mais surtout pour celle des monuments : la porte Nord de la

*A l'inverse de l'article sur Joseph Lamarque (revue n° 14, p. 32) nous adoptons ici la prononciation et non l'orthographe de ce patois.

Cathédrale Saint-Etienne terminée dans les années 30 ou la basilique de Sainte Germaine à Pibrac ou encore la Poste rue Lafayette à Toulouse par exemple.

Ces briquetiers, sauf les Foigne, exercent ce dur métier de la même façon, toutefois nous allons nous intéresser plus particulièrement aux Darbas et à leur fermier Ferdinand Saint-Blancat. Bernard Gellé qui avait du être fermier-briquetier à son arrivée à Blagnac, fonde (sans doute avec son frère) sa propre briqueterie en 1867. Vers 1885, sa nièce Mariétou (Marie) Gellé mariée à Pascalou (Jean Pascal) Darbas en hérite. Après le décès de Jean Pascal au tout début de notre siècle, son fils Bertrand prend la suite jusqu'en 1922, année de sa mort. Mariétou donne alors l'exploitation de la briqueterie en fermage à Monsieur Marignac et en 1929, à Ferdinand Saint-Blancat qui, aidé de ses deux fils Roger et André-Charles, y travaille jusqu'à la guerre.

Monsieur Saint-Blancat père, de haute stature, sera au fil des ans tout courbé, comme "cassé en deux" par le travail de "forçat" qu'exigent les multiples manipulations de la fabrication des téoulos. Pourtant ses fils, ayant grâce à lui appris le métier, le seconderont avec efficacité. En 1929, Roger, l'aîné, a une quinzaine d'années, André, plus jeune, se joindra à lui et à son père trois ans après.



La briqueterie Darbas - été 1899

Ce travail totalement artisanal se fait au rythme des saisons. Les gelées de l'hiver empêchent de fabriquer de la brique. Mais dès l'automne, Ferdinand et ses fils préparent, "piquent", la terre. Ils décapent la partie supérieure arable de 40 à 50 centimètres d'épaisseur, puis armés de bêches, ils attaquent sur toute la longueur du front de taille d'environ 80 mètres l'argile jaune blagnacaise de très bonne qualité. Elle ne contient pas par exemple de la chaux qui laisse des traces blanches sur la brique et la fragilise. A chaque coup, la bêche s'enfonce d'une trentaine de centimètres. Ferdinand, Roger et André, d'un geste rapide versent chaque pelletée sur le côté. Un monticule à peu près triangulaire s'édifie peu à peu tout le long du front de taille sur 1,50 mètre de hauteur.

A force de creuser ainsi par couches successives les briquetiers arriveront à un substrat inutilisable qu'ils appellent "caoussanel".

De 1868 à 1940, la briqueterie Darbas a exploité près de 3 hectares de la route de Grenade aux environs d'Odysud. On peut dire que toute la partie à l'ouest de cette route à partir de la rue Malard jusqu'au delà du chemin d'Aussonne a servi aux trois briqueteries en fonctionnement.

La fabrication de la brique proprement dite commence en mars et s'achève à la Toussaint. L'argile est transportée du gisement à côté d'un puits à l'endroit appelé la "bardière" à l'aide de tombereaux tirés par des chevaux ou des mulets au temps des Gellé ou des Darbas, puis grâce à une camionnette au plateau basculant. Les "bardières" sont au nombre de deux ou trois afin de couvrir les besoins d'une semaine au moins.

Le soir, Ferdinand aménage dans cette terre une aire presque plane, relève les bords pour former un bassin peu profond tandis que ses fils y versent de l'eau pour que l'argile "trempe" toute la nuit. Les deux "puits à roue" (on peut voir les vestiges de l'un d'eux rue des Amandiers) mus par un âne ou un cheval seront, vers les années trente, équipés d'un motopompe.

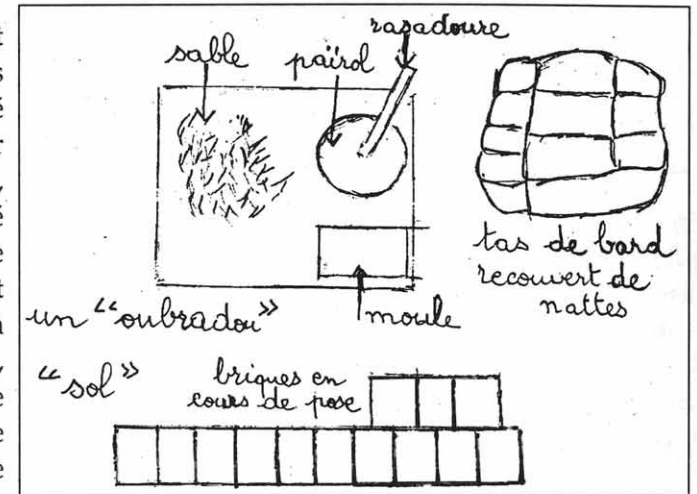
Ensuite il faut préparer "le sol" où seront demain déposées les briques une fois moulées. Avec un outil de jardinage, Roger et André enlèvent toutes les plantes ayant poussé ou repoussé récemment. Ils aplannissent parfaitement la surface au moyen d'un outil de bois de 70 à 80 centimètres de long, à section triangulaire et pourvu d'un long manche, puis étalent une légère pellicule de sable pour éviter que les briques posées ne collent à la terre.

Le lendemain, dès 4 heures du matin, à la lueur d'une lampe-tempête et malgré le froid, commence un très pénible travail. Les trois téouliés découpent finement de haut en bas le tas de terre humide avec une houe de 30 sur 25 centimètres, "le

foussou", puis tapent fortement sur la partie découpée à l'aide d'un "sabre", outil d'acier en forme de fourche à deux fortes branches muni d'un long manche. Et quelquefois, mais pas toujours, heureusement, ce pétrissage se termine par un foulage à pieds nus. Cette pâte ainsi pétrie s'appelle "bard", d'où le mot "bardière".

Déjà les bras et le dos des briquetiers sont douloureux, pourtant la journée est loin d'être terminée. Tout le bard doit être apporté sur "le sol" à l'emplacement choisi pour "mouler" jusqu'à former un tas de 1,50 à 2 mètres de large sur 5 à 6 mètres de long et environ 70 cm de hauteur. Sortir, pieds nus, les brouettes chargées de 170 à 180 kilogrammes de la bardière mouillée et glissante nécessite de très gros efforts.

Après avoir recouvert le tas de bard avec des "nattes" (sacs de café usagés) pour éviter le dessèchement, Roger et André mettent en place "l'oubradou". C'est une sorte de table à



Dessin très schématique

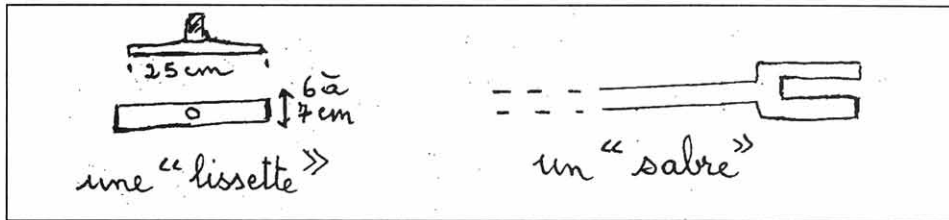
quatre pieds, légèrement inclinée d'une longueur de 1,20 mètre et d'une largeur d'un peu plus de 1 mètre. Sur un

emplacement à peine sablé, en bas à droite, est posé le moule en bois de 28 sur 42 centimètres. Roger, le mouleur, ses mains dirigées vers le bas, jointes par les pouces aux ongles usés par ce travail, "coupe le brassat", c'est-à-dire prélève une grosse quantité de bard qu'il roule sur le sol légèrement sablé et se relevant, jette cette boule dans le moule*. Par une série de gestes précis, il tasse la pâte dans le moule afin que les coins supérieurs soient bien remplis. Il enlève l'excédent en tenant à deux mains un outil de bois "la rasadoure" trempant dans l'eau du

* M. Louis Amiel qui a vu travailler les Saint-Blancat dit que la quinzaine de kilos nécessaire à une brique est jetée en une seule fois dans le moule. Par contre, M. Jean-Loup Marfaing pense que cela est impossible : "Le mouleur, dit-il, procède par jets violents et successifs de poignées de terre humide (quatre à six poignées au moins) pour remplir son moule".

chaudron (le "païrol") en haut et à droite de l'oubradou. La brique acquiert ainsi sa taille normalisée. Roger achève son oeuvre en y lançant quelques gouttes d'eau afin de glacer la partie supérieure de la brique.

André, le poseur, arrive près de l'oubradou, appuie une planche sur un taquet du côté du moule en la tenant inclinée. Roger fait glisser le moule et sa brique vers le bas jusque sur la planche et démoule. Puis recommence le cycle par le sablage du moule : il le tourne et le retourne dans le tas de sable en haut, à gauche de l'oubradou.

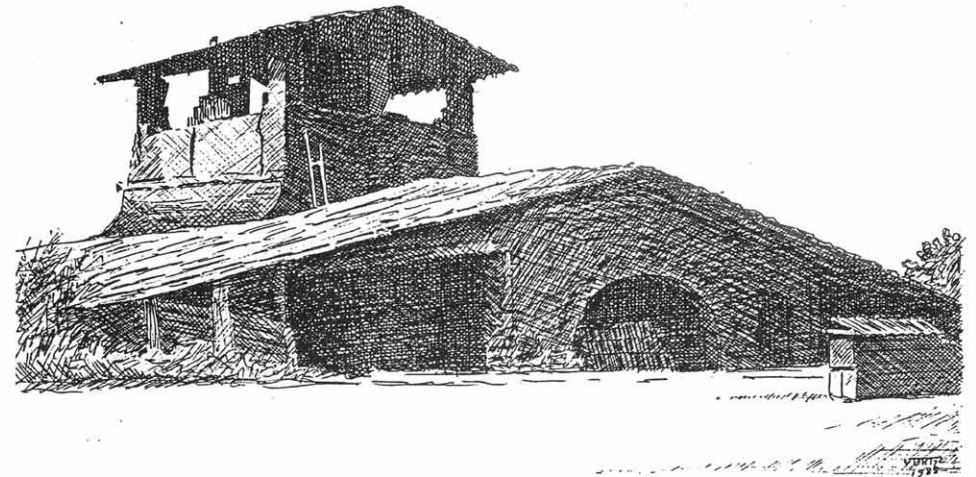


André se baisse et range la brique sur le sol contre les autres sans la déformer, ce qui demande un savoir-faire difficile à acquérir. Enfin, il la lisse avec une "lissette", instrument formé d'une lame d'acier pourvue d'un petit manche en son centre et il retourne avec sa planchette pour prendre une autre brique moulée par Roger. Tout cela se fait le plus rapidement possible. Dans une journée 700 et même 1000 briques sont ainsi fabriquées à raison de 110 à l'heure; record dont Roger est très fier.

Elles sèchent en moyenne pendant deux jours jusqu'à "refus d'empreinte" et en fin d'après-midi, elles sont rassemblées en "brescos". Posées sur des liteaux de bois d'environ 5 centimètres d'épaisseur ("les cartons") pour les isoler du sol et faciliter la circulation de l'air, elles sont empilées dans le sens de la hauteur sans se toucher. Pour éviter qu'elles ne se mouillent s'il venait à pleuvoir, Ferdinand les recouvre de tuiles-canal et dispose des ensembles de planches légères les "armaduros" du côté ouest (il "arme").

Si tous les briquetiers craignent la pluie, leur plus grand ennemi est le chien qui, se promenant sur les rangées de briques non encore sèches posées sur les "sols", y laisse des marques indélébiles diminuant ainsi la valeur du produit. Aussi, le chien qui s'approche trop près est accueilli par une poignée de bard qui colle les poils. La chienne de chasse des Saint-Blancat, parfaitement dressée, n'hésite pas à marcher sur les briques... mais uniquement si elles sont sèches.

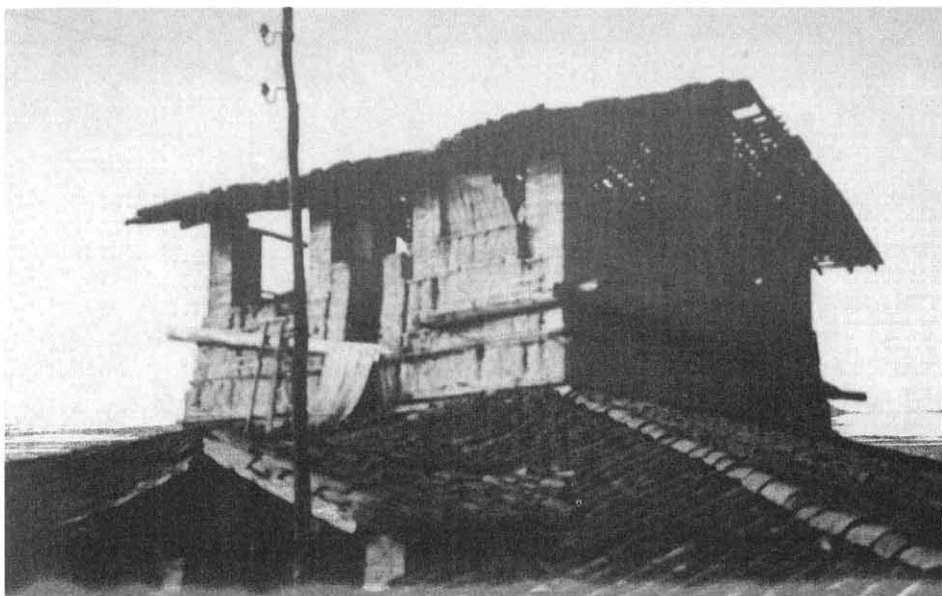
Quelques jours plus tard, en fonction de la température, lorsque les briques sont bien sèches, les briquetiers les rentrent dans la partie entourant le four protégé par une large toiture "la capèlo". Voilà encore un travail harassant : ranger 22 à 23 mille briques pesant chacune une douzaine de kilogrammes sur une hauteur de 1,80 mètre en attendant de les enfourner. Le four peut en contenir plus de 22.000. Les briquetiers profitent des jours de pluie pour commencer à garnir le bas du four jusqu'à une hauteur de 2 à 2,50 mètres. Ils utilisent des brouettes qui montent grâce à la pente douce d'une solide passerelle baptisée «foropel» fixée dans le «pas» du four. Pour continuer d'enfourner une bonne dizaine de travailleurs est nécessaire, aussi il faut embaucher du personnel qui va ainsi de briqueterie en briqueterie. L'entraide entre les briquetiers existe, malgré la concurrence, mais ne suffit pas. Les Rabary et les Saint-Blancat s'aident pour



Dessin de la briqueterie Rabary (coll. famille Rabary)

enfourner ou défourner. Cette solidarité ressemble à celle des agriculteurs lors des gros travaux. Avec beaucoup de savoir-faire, les enfourneurs disposent les briques de façon à ce que le feu puisse passer entre chacune d'elles. Les ouvriers se les font passer deux par deux et pour garnir le four jusqu'en haut, un échafaudage de planches ou «postes», monte petit à petit le long du «pas». Cette opération terminée, celui-ci est fermé avec des briques maintenues verticales et du bard.

Pour la chauffe du four, depuis 1890, le bois a été abandonné au profit du



La briqueterie Darbas vers 1962. le haut du "pas" et une partie de la "la capèlo"
(coll. L. Amiel)

charbon venant de Carmaux ou de Decazeville. Les fumées qui s'ensuivent sont la «plaie» des blanchisseuses qui craignent pour la blancheur du linge.

Si l'allumage du feu est délicat, l'alimentation des foyers l'est encore plus. Le briquetier, muni d'une pelle d'acier rectangulaire presque plate, charge d'abord le fond du foyer. Avec des gestes très précis et sans jamais toucher l'encadrement de la porte, il envoie une pelletée de charbon à gauche, une à droite, une au milieu et il continue de même, en raccourcissant son tir à chaque fois jusqu'à l'ouverture du foyer. Il ferme la porte et attaque de la même manière le deuxième et enfin le troisième foyer.

La cuisson qui durera 72 heures commence par un long feu pas trop brutal pour parfaire le séchage et surtout éviter le fendillement des briques, puis le «grand feu» démarre. Les chauffeurs n'ont que très peu de temps libre. Ils doivent charger le foyer, mais aussi passer assez souvent sur la grille une longue barre d'acier pour faire tomber les cendres et le mâchefer afin que le feu soit régulier. Les chauffeurs se relaient : certains dorment quatre à six heures dans un appentis tout proche pendant que les autres s'affairent devant les foyers.

Au bout d'une dizaine de jours, tout le monde est à nouveau mobilisé pour défourner. Les briques encore très chaudes nécessitent le port de gants. Ferdinand les prend, une par une et annonce la qualité de chacune déterminée par la cuisson. La «taille» se reconnaît à sa couleur «rose» et au tintement qu'elle émet si on la frappe en son centre du bout des doigts, relativement tendre, elle sera taillée comme son nom l'indique, meulée par le «maçon-tailleur» pour la réalisation des arcs et des voûtes. La «foraine» plus rouge, plus cuite car placée à la périphérie du four, là où la chaleur est intense (foreanus : extérieur), servira à édifier des murs. Les briques plus pâles, de moins bonne qualité seront utilisées dans les cloisons plâtrières car elles ne supporteraient pas l'érosion des intempéries. L'incident qui consiste «à faire un curé» est heureusement très rare. Les briques sont alors noires comme la soutane d'un prêtre. Le «curé» affecte une petite surface mais sur toute la hauteur du four ce qui représente beaucoup de briques abîmées.

La «taille» trouve sa place sous «la capèlo» tandis que les autres sont soigneusement rangées à l'extérieur. Les briques cassées s'amoncellent en un tas informe : le tas de «riplous». Elles trouveront toujours preneurs pour les fondations par exemple.

Depuis la fin de la chauffe, le cycle de la fabrication a déjà recommencé sur les «sol». Normalement les Saint-Blancat réalisent quatre fournées par an.

Le travail épuisant des briquetiers demandé par les multiples manipulations des 100.000 briques annuelles exige une solide nourriture. Au lever, souvent avec la nuit comme nous l'avons vu, Ferdinand, Roger et André avalent un petit-déjeuner rapide. Vers 8 heures, ils font une pause pour reprendre des forces et mangent un gros morceau de pain accompagné de saucisson ou de jambon sans oublier «le gros rouge». A midi, ils dévorent un réconfortant repas suivi d'une sieste jusqu'à 15 heures. Vers 17 heures c'est le «brespail» ou goûter et enfin à 20 heures, ils s'attablent devant un autre copieux repas. Il faut bien tout cela pour «tenir le coup» durant des semaines allant jusqu'à 60 heures de travail !

Malgré toutes ces heures passées à l'ouvrage, les téouliés gagnent à peine leur vie. Vers 1935, la «taille» valait 22 sous et la «foraine» 20. Ils pratiquent la chasse quand elle est ouverte. C'est là leur seule distraction car avant tout, ils doivent se reposer dès qu'ils le peuvent. En hiver, les fils Saint-Blancat conduisent quelquefois des camions dans des entreprises pour améliorer les rentrées

d'argent quand les travaux de réparation et d'entretien de la téoulario leur en laissent le temps.

Alors que déjà depuis plusieurs années les deux autres briqueteries ont cessé leurs activités, les premiers jours de janvier 1941, après une ultime fournée, les Saint-Blancat ont dû arrêter la fabrication des briques par manque de charbon et d'acheteurs.

Après la guerre, la mécanisation a empêché de reprendre cette activité trop artisanale.

En 1979, Monsieur Louis Amiel, descendant des Darbas par sa mère et héritier de la briqueterie et des trois hectares qui l'entouraient a été exproprié. Aujourd'hui cette briqueterie qui a demandé aux hommes tant d'efforts, tant de courage, tant de sueur, n'est qu'une émouvante ruine.

Ce vestige, d'autant plus précieux qu'il est unique à Blagnac - la briqueterie des Rabary a été totalement démolie vers 1946 - appartient à notre patrimoine. Il mériterait d'être sauvé et mis en valeur. Bientôt, il sera trop tard...

Suzanne Béret

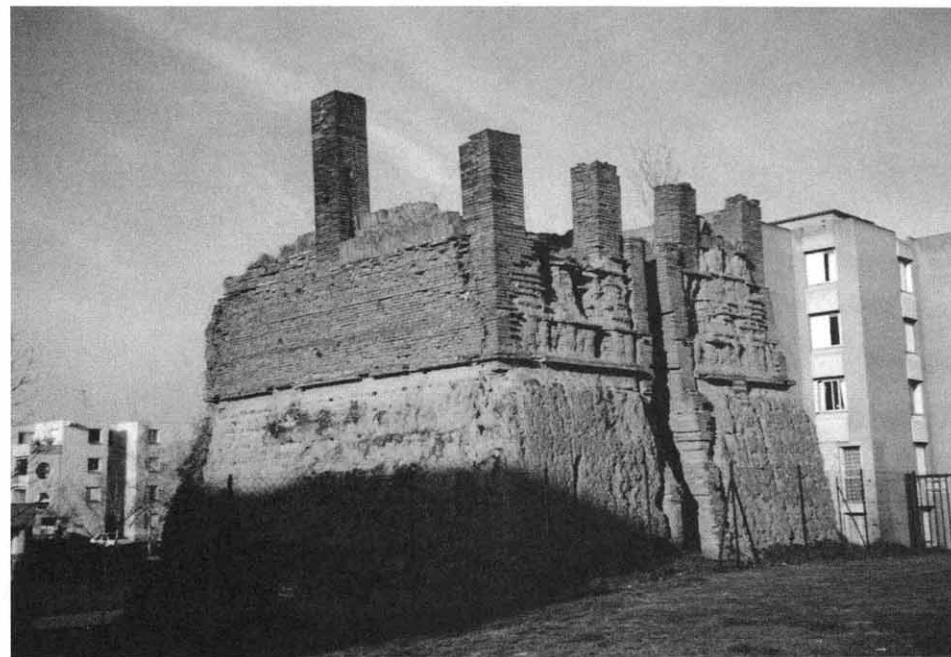
SOURCES

Archives municipales de Blagnac
- Registres paroissiaux
- 1 F4
- 1 F5

Renseignements : donnés par :

M. Louis AMIEL
M. Robert RABARY
M. Daniel BONZOM

envoyés par M. Jean-Louis MARFAING du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
recueillis lors de ma visite à son exposition «Le maçon et la foraine» (10 décembre 97-22 février 98)



La briqueterie Darbas aujourd'hui. : on distingue les marques laissées par les "postes" le long du "pas" (coll. personnelle)

Je remercie infiniment ces personnes pour leur amabilité et en particulier M. Louis AMIEL qui m'a fourni, grâce à ses connaissances et ses souvenirs, une documentation très complète et très précise sur le métier de briquetier.